

STOUMONTINFOS



LES INFORMATIONS DE
VOTRE MAISON DE POLICE

► p. 16

MÉRITE CULTUREL

► p. 21

JARDINS OUVERTS 2017

► p. 28

JUILLET 2017

Horaires d'ouverture des services communaux

Les horaires d'accès directs et téléphoniques des services de l'Administration communale sont les suivants :

- Le lundi, le mercredi et le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Une permanence pour le Service Population est assurée le lundi : de 16h00 à 20h00.

- Le mardi et le jeudi : de 8h30 à 12h30.

Excepté :

- pour le service de l'Urbanisme qui est accessible du lundi au jeudi uniquement de 9h00 à 12h00.
- pour le service casiers judiciaires qui est accessible le mercredi et le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
- pour le service Etrangers accessible uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous pour le service des Etrangers seront fixés uniquement en téléphonant au 080/29 26 53 le mercredi et le vendredi de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.
- Pour le service de l'Ecopasseuse qui est accessible le lundi de 09h00 à 12h00.

N'oubliez pas qu'il est possible de commander 'en ligne' sur www.stoumont.be une série de documents administratifs.

Lors de votre commande de documents par le site, n'omettez pas d'indiquer votre numéro de téléphone ou de GSM afin que nous puissions vous contacter sans tarder pour d'éventuelles informations complémentaires.

Concernant les actes d'Etat civil (reconnaissance prénatale, déclaration de mariage...), il est préférable de prendre rendez-vous en téléphonant au 080/29 26 59 afin de faciliter au mieux les démarches administratives.

Les horaires d'accès directs et téléphoniques du CPAS sont les suivants :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Les horaires d'accès directs et téléphoniques de l'Office de Tourisme sont les suivants :

Le mardi : de 13h00 à 17h00.

Le mercredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.

Le samedi : de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00.

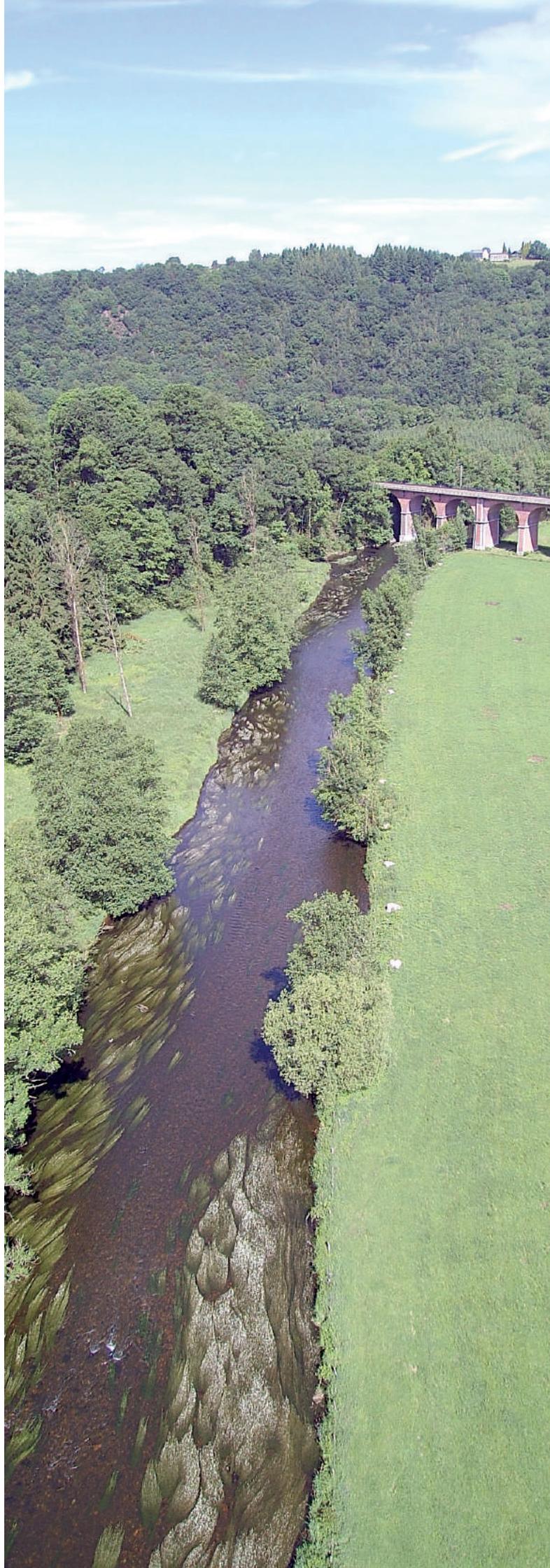
Fermeture le lundi, le jeudi et le dimanche.

Les horaires d'accès directs et téléphoniques de la bibliothèque les suivants :

Le lundi : de 18h00 à 20h00.

Le mercredi : de 14h00 à 16h00.

Le jeudi : de 14h30 à 16h30.



EDITORIAL



Un printemps sec et venteux a laissé place, voici quelques jours, aux premières belles journées d'été.

Comme vous l'aurez constaté, de nombreux chantiers ont débuté aux quatre coins de notre commune. Citons notamment l'aménagement de la traversée du village de Lorcé, la jonction Roanne-Moulin du Ruy pour le réseau d'eau, les travaux de réparation et d'enduisage de différents tronçons routiers tels Neuville-Chession, la route de Xhierfomont, Roanne-Moulin du Ruy, Ruy-Andrimont village, Stoumont-village, la démolition et la reconstruction du pont du Roannay, l'aménagement d'une nouvelle voirie forestière à Borgoumont, la démolition et la construction d'une nouvelle buvette pour l'Etoile Forestière Stoumontoise, ...

D'autres chantiers débiteront dans les prochaines semaines, tels la couverture et l'aménagement de la cour de l'Ecole des Filles à Stoumont, l'aménagement de la traversée de Moulin du Ruy ou le remplacement du carrelage de la salle La Vallonia, l'aménagement d'une nouvelle classe à l'école de La Gleize, la réparation du colombage du musée December 44, ...

Nous sommes bien conscients que certains chantiers ont représentés ou représenteront des contraintes et nous voudrions remercier chacune et chacun pour sa compréhension.

Le 18 mars dernier, c'est sous une pluie battante que les parents et famille des enfants nés en 2016 ont courageusement planté un chêne avant de se retrouver, à l'Ecole des Filles, dans le cadre de l'opération 'un arbre, un enfant'. Un moment particulièrement convivial et chaleureux !

Le 25 avril, l'opération 'Communes et rivières propres', a connu un franc succès sous un soleil resplendissant et s'est clôturée par une petite rencontre apéritive à la maison communale. Je remercie tous les participants d'un jour mais aussi, toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, participent à la préservation et à l'embellissement de notre environnement !

Le 09 mai, c'est, réuni en notre maison communale, que le Collège de la Zone de Secours Liège-5 m'a désigné en tant que Président de la Zone, succédant ainsi pour deux années à Francis Bairin, Bourgmestre de Trois-ponts et ce, conformément au principe d'alternance tel que souhaité par les 7 communes constituant notre Zone de Secours.

Le 19 mai, l'opération Télédon s'est clôturée par une information présentée par Pol Grosjean sur le don d'organes. Dans une approche empreinte de respect, Pol nous a aidés à appréhender un sujet complexe et combien tabou encore pour certains. Encore merci à toi, Pol !

Certains d'entre vous l'auront également remarqué, tout au long du week-end du 21 mai, un drapeau arc-en-ciel a flotté sur la façade de la maison communale. Une façon pour le Collège, et pour la quatrième année consécutive, de témoigner de son ouverture à la différence, en s'associant à l'action du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège, initiée dans le cadre de la campagne de lutte contre l'homophobie en Province de Liège.

Le mois de juin a été particulièrement riche en activités diverses avec, le 02 juin la création du 'Giron', Groupement d'Achat en Commun (GAC), une bien belle initiative citoyenne, le 09 juin la remise des mérites sportifs 2016, le 11 juin la remise des mérites culturels 2016 lors du 20ème anniversaire des Amis de l'Ancien Château de Rahier, le 18 juin le petit déjeuner Oxfam organisé conjointement par la même association et notre commune, les 23, 24 et 25 juin l'accueil de nos amis français de la Communauté de Communes du Val d'Armanche et le 27 juin la remise des CEB aux enfants de 6ème année primaire des différentes écoles, tous réseaux confondus.

Je terminerai cet édito en attirant votre attention sur la mise en place entre le 1er juillet et le 31 août, de nombreuses « zones 30 » sur le territoire communal. En cette période de vacances, je vous remercie pour votre vigilance accrue, à l'approche de ces zones et lors de la traversée de nos villages et hameaux en général.

Je souhaite à tous un très bel été, reposant et ressourçant !

Didier Gilkinet
Votre Bourgmestre

SOMMAIRE

- ▶ Actualités communales p.4
- ▶ Economie p.13
- ▶ Archives p.16
- ▶ Actualité du CPAS p.17
- ▶ Santé p.19
- ▶ Secours p. 20
- ▶ Maison de police de Stoumont p. 23
- ▶ Culture p. 27
- ▶ Environnement p. 30
- ▶ Journal de la Bibliothèque p. 36
- ▶ Journal de la Jeunesse p. 37
- ▶ Sports p. 44
- ▶ Vie associative p. 46
- ▶ Etat civil p. 48

A PROPOS

EDITEUR RESPONSABLE : Didier Gilkinet - COMMUNICATION : Odile Troch - MISE EN PAGE ET IMPRESSION : ExcelePrint

CONSEIL COMMUNAL DU 22 DÉCEMBRE 2016

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le budget 2017 du C.P.A.S. avec une prévision de recettes et de dépenses de 995.730 euros.

Il décide, par 7 voix pour et 4 contre, d'approuver le budget communal 2017 avec une prévision de recettes de 5.564.362 euros et une prévision de dépenses de 5.434.998 à l'exercice propre ordinaire, et un boni global de 1.706.764 euros aux exercices cumulés.

Au budget extraordinaire, une prévision de recettes de 869.500 euros et de dépenses de 767.500 euros.

Il décide, par 7 voix pour, 3 contre et 1 abstention, de mettre en vente des parcelles d'une superficie totale de 9 ares 70 ca sises à Stoumont en zone d'habitat à caractère rural au prix minimum de 47,50 euros le m².

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention de partenariat 2017-2022 du réseau des bibliothèques Amblève et Lienne, ainsi que le plan de développement 2017-2022 et le règlement d'ordre intérieur des bibliothèques.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la Marque Ardenne suivant les conditions générales.

CONSEIL COMMUNAL DU 26 JANVIER 2017

Le Conseil prend acte de la démission de M. Albert ANDRE de sa fonction de Président du C.P.A.S. et décide d'adopter l'avenant au pacte de majorité présentant M. Eric DECHAMP en qualité de Président du C.P.A.S.

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'adhérer à la proposition faite par le cantonnement d'Aywaille du D.N.F. telle qu'émise dans son courrier du 25 novembre 2016 et d'approuver la convention entre pouvoirs adjudicateurs relative à la réalisation d'un marché conjoint de travaux de préparation des sols, fourniture de plants, plantation, élagage et dégagement.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le plan d'investissement des communes 2017/2018 et de solliciter une subvention pour ce marché auprès de l'autorité subsidiante.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver et de participer à la mise en œuvre du pacte pour la régénération du territoire de la Province de Liège (transition écologique et énergétique, urbanisme bas-carbone, régénération du territoire au service du développement économique, mobilité, offre touristique).

CONSEIL COMMUNAL DU 15 MARS 2017

Le Conseil décide, par 6 voix pour et 5 contre, d'adopter le rapport urbanistique et environnemental pour la partie du village de Moulin du Ruy reprise en zone d'habitat à caractère rural ainsi que la déclaration environnementale l'accompagnant.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport annuel d'activités 2016 de la Commission Locale de Développement rural.

Il prend acte du rapport annuel 2016 de l'écopasseuse communale.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché de travaux relatif à la conception et à la réalisation d'u bâtiment « clé sur porte » destinés aux infrastructures sportives de l'Etoile Forestière Stoumontoise.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions annuelles 2017 aux associations communales.

Il décide, par 11 voix pour et 1 abstention, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché relatif à la conclusion d'un emprunt pour le financement des travaux d'infrastructures sportives de l'E.F.S.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2016 de la Fabrique d'église

-de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 14.154 euros à l'ordinaire ;

-de Rahier avec une intervention communale de 6.600 euros à l'ordinaire et de 2.777 euros à l'extraordinaire ;

-de Stoumont avec une intervention communale de 17.034 euros à l'ordinaire et de 4.109 euros à l'extraordinaire ;

-de La Gleize avec une intervention communale de 10.7410euros à l'ordinaire ;

-de Lorcé avec une intervention communale de 5.497 euros à l'ordinaire.

Il décide, par 11 voix pour et 1 abstention, d'approuver la convention de partenariat entre la commune de Stoumont et Jeunesse et Santé pour l'organisation de la plaine de vacances 2017.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le mandat de gestion entre la commune de Stoumont et le Foyer malmédien pour la gestion de 2 logements publics à Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compromis de vente d'un immeuble bâti situé à La Gleize entre la commune de Stoumont et Mr Dirk BOGAERTS.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition

d'un logiciel de gestion de la Population, de l'Etat civil, du casier judiciaire et des cimetières.

CONSEIL COMMUNAL DU 20 AVRIL 2017

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2016 tel que réformé de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 4.567 euros à l'ordinaire et de 1.448 euros à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte d'acquisition d'un terrain sis à La Gleize d'une superficie de

39 ares 50 ca pour un montant de 125.000 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'acte d'aliénation d'un terrain sis à Stoumont d'une superficie de 9 ares 70 ca pour un montant de 48.000 euros.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, d'approuver l'acte d'aliénation d'une parcelle sise à Rahier d'une contenance de 55 ares au prix minimum de 45 euros le m².

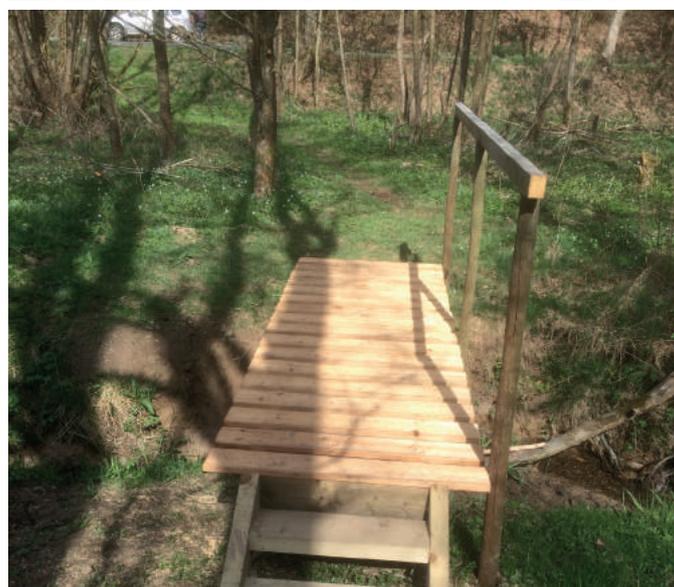
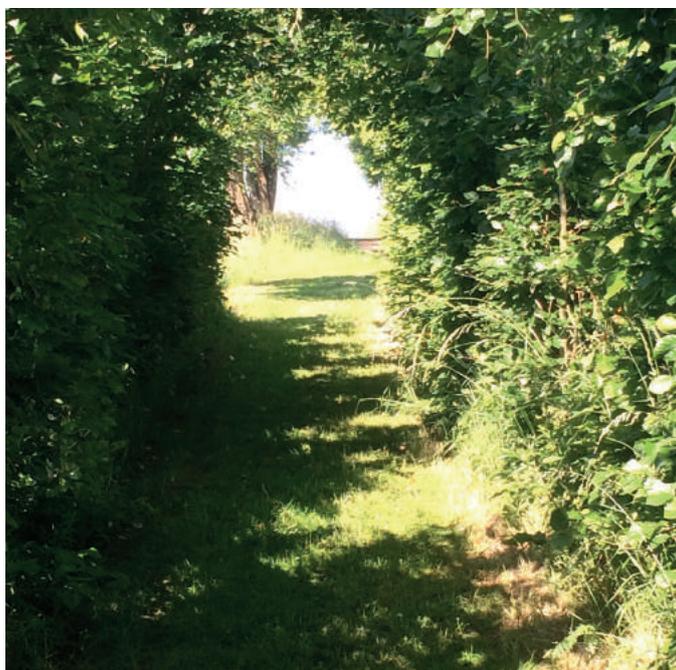
Le produit de la vente sera affecté au Fonds de réserve extraordinaire à des fins d'investissements à venir.

Albert André

Conseiller communal

LES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

Le quotidien du service des travaux est bien souvent fait des tâches d'entretien qui ne sont visibles que lorsque l'on ne les fait pas. Réparer les nids de poules, curer un fossé, nettoyer les filets d'eau et vider les avaloirs, remplacer la signalisation, entretenir les espaces verts et les cimetières, maçonner des murets, enlever des dépôts sauvages d'immondices...voilà autant de besognes peu spectaculaires, mais extrêmement importantes dans la gestion d'une commune.



TRAVAUX

D'autres travaux plus importants sont sans doute plus valorisants comme la construction de la nouvelle buvette de l'Etoile forestière stoumontoise. Un véritable challenge relevé par nos hommes, dans les différents services, sous la coordination de Grégory Boutet qui nous fait profiter de l'expérience acquise dans son précédent métier. C'est Alain Lambert qui gère administrativement le dossier.



Un autre travail important fut la pose de la nouvelle canalisation d'eau reliant Moustier à Moulin-du-Ruy.

A l'heure où vous lirez ces lignes, tous les habitants, depuis Roanne jusque Moulin-du-Ruy, seront approvisionnés en eau provenant des hauteurs de Roanne. Le nouveau captage permettra d'assurer une distribution de qualité et en quantité. Le captage de Moulin-du-Ruy, qui posait un problème de concentration en aluminium trop importante par rapport aux nouvelles normes de la Région wallonne, pourra dès lors être supprimé. De plus, une vanne permettra d'approvisionner directement, en cas de problème, le réseau privé du village de Heilrimont.



Notre charroi était un peu à l'étroit au garage communal. Nous avons dès lors aménagé un nouvel espace sur le terrain communal situé au-dessus. Après le terrassement, nous avons profité du raclage provenant des différents chantiers pour assurer à ce nouveau parking un empierrement solide.

Un autre travail au garage fut l'aménagement d'un abri pour vélos et motos. Une belle réalisation de Frédéric Siquet, très appréciée par ses collègues cyclistes.

Outre les travaux réalisés en interne, nous confions évidemment les grands chantiers à des entreprises privées. Le tout gros chantier de Lorcé fut évidemment de ceux-ci. L'aménagement du village de Lorcé a deux objectifs : convivialité et sécurité. Le trafic routier est important sur ce tronçon et les automobilistes y roulent à une vitesse bien souvent excessive. Deux chicanes, deux radars préventifs, deux plateaux, des rétrécissements de voirie, des trottoirs devraient sécuriser la traversée du village.

L'aménagement des abords de la salle (espace aménagé parallèlement à la salle et ouvertures vers celles-ci), et l'acquisition du terrain voisin donneront à la salle encore plus de convivialité et d'espace.

Un chantier qui a causé bien des problèmes de mobilité, nous en sommes conscients, mais le résultat devrait vite faire oublier ces désagréments.



Le coût de ces travaux et de l'acquisition du terrain est de 592.000 € avec un subside de 368.590 €

Un autre chantier fut la réhabilitation de plusieurs tronçons de voirie. Roanne / Moulin-du-Ruy, Ruy / Andrimont, le village de Stoumont, Rahier / Xhierfomont et Chevron / Chession. Pour un budget de 510.000 €, subsidié à 50 %, l'entreprise Bodarwé a effectué les travaux d'entretien de ces différentes voiries.

Sur nos 500 kms de voirie, il reste encore du travail, mais nous avançons et d'autres tronçons seront retenus dans d'autres plans subsidiés.

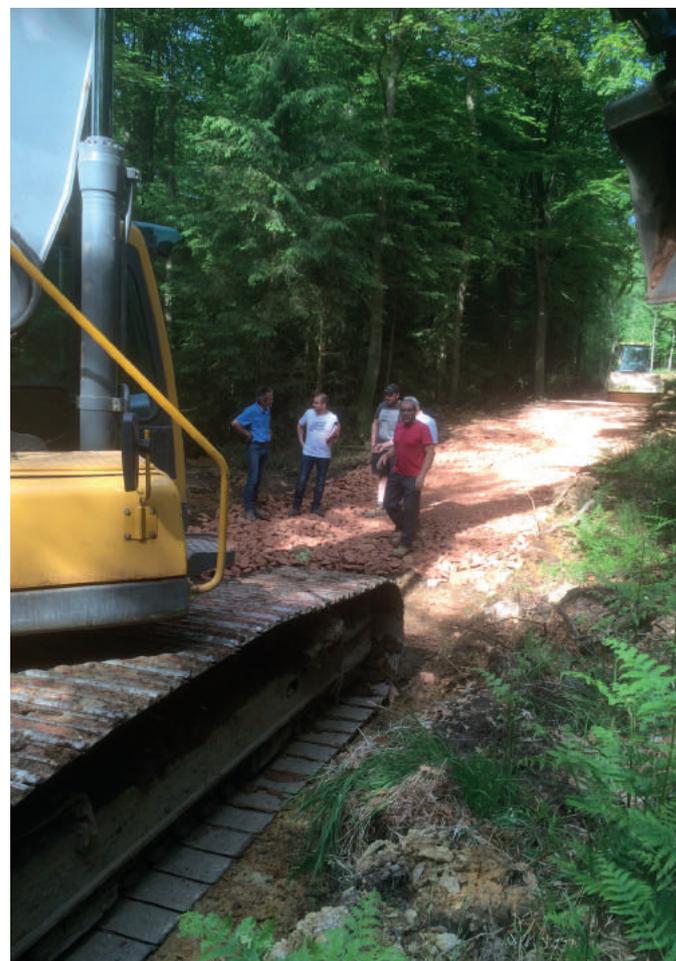
La création d'une nouvelle voirie forestière dans le domaine de Borgoumont est également un gros chantier. Réalisé par l'entreprise Tragéco pour un budget de 195.000 € subsidié également à 50 %, cette voirie permettra l'exploitation de la forêt.

Le petit pont sur le Roannay à Neufmoulin (Moulin du Ruy) nous donnait bien des inquiétudes. Les poutrelles soutenant l'assise en béton étaient attaquées sévèrement par la rouille.

C'est l'entreprise Haas & Co qui est en charge du travail pour un montant de 55.400 € subsidié également à 50 %.

Ce petit pont se trouvant sur un itinéraire balisé par le Royal Syndicat d'Initiatives de la Gleize, les services communaux ont installé une jolie passerelle en bois permettant aux piétons et cyclistes de traverser la rivière au sec.

Tous ces chantiers nécessitent du matériel. Nous avons acquis ce semestre une camionnette double cabine (31.843 €) pour remplacer le transit immatriculé en 2000, un petit camion équipé d'une grue avec grappin (101.905€) qui remplace le vieux camion Mercedes 300.000 Km au compteur et immatriculé en 1990 et enfin une nouvelle débroussailleuse pour le tracteur de Frédéric.





Le voici fin prêt pour faucher nos accotements. Cette nouvelle machine a été achetée aux établissements Constant à La Gleize pour un montant de 36.000€.

Vous l'aurez constaté : beaucoup de chantiers, beaucoup d'investissements, beaucoup de travail pour nos services, mais surtout beaucoup de bonheur à rendre notre commune encore plus sécurisée, encore plus conviviale, encore plus belle.

Philippe Goffin
Echevin des Travaux

ADMINISTRATION COMMUNALE

LE 27 JANVIER, C'EST EN LA SALLE DE L'ECOLE DES FILLES QUE NOTRE BOURGMESTRE S'EST ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DANS LE CADRE DE L'AN NEUF

Chers membres du personnel, chers vous tous, bonsoir,

Au nom de nos deux Directrices générales, Dominique et Valérie, des membres du Collège et des Conseils communal et de l'Action Sociale, c'est avec un plaisir renouvelé que je suis heureux de vous accueillir et que je m'adresse à vous ce soir dans le cadre de notre traditionnelle réception de Nouvel An.

Les derniers signes des fêtes de fin d'année ont disparu en cette fin de mois de janvier, annonçant ainsi la fin de la période des vœux.

L'année 2016 a en effet définitivement refermé ses portes. Année au cours de laquelle plusieurs d'entre nous ont connu des problèmes de santé.

La santé est notre plus précieux capital. La santé est une des clés importantes de notre vitalité, de notre énergie, de notre engagement, de nos envies et de notre enthousiasme dans la réalisation de soi. Réalisation de soi au niveau familial et privé, réalisation de soi au niveau professionnel.

Permettez-moi donc aujourd'hui de vous formuler ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches nos meilleurs vœux pour une année nouvelle synonyme d'excellente santé et

d'équilibre personnel !

Nous sommes bien conscients que les missions qui nous sont confiées sont de plus en plus larges, de plus en plus complexes et de plus en plus contraignantes.

Au-delà de la gestion courante, l'année 2017 verra la concrétisation d'un certain nombre de projets initiés pour certains, voici plusieurs années, et alourdissant ainsi un peu plus votre charge de travail.

Si nous avons toujours maintenu l'emploi, notre structure reste petite et l'équilibre fragile ...

Inscrire votre action dans une vision globale, collective et solidaire est donc encore plus essentiel aujourd'hui qu'hier !

Et même si nous n'êtes pas toujours en adéquation avec certaines orientations, soyez fiers de travailler au service des citoyens de notre commune !

Dans ce contexte, je profite de ce moment pour vous remercier tant pour l'implication que pour la disponibilité dont vous avez fait preuve durant toute cette année 2016.

Ceci étant, cette soirée représente toujours une belle opportunité pour l'Administration Communale de féliciter et remercier ses jubilaires, qui, cette année, sont aussi nombreux qu'une équipe de football et donc au nombre de 11, à savoir :

Au niveau de nos écoles :

- ▶ **Avec 10 ans d'ancienneté en 2015** : Delphine Colin
- ▶ **Avec 10 ans d'ancienneté** : Caroline André
- ▶ **Avec 25 ans d'ancienneté en 2013** : Yvette Clesse
- ▶ **Avec 25 ans d'ancienneté** : Dominique Salmon
- ▶ **Avec 25 ans d'ancienneté** : Kathy Grosjean
- ▶ **Avec 30 ans d'ancienneté en 2015** : Josiane Cordonnier
- ▶ **Avec 30 ans d'ancienneté en 2015** : Christiane Legros
- ▶ **Avec 30 ans d'ancienneté en 2015** : Christine Corbay
- ▶ **Avec 35 ans d'ancienneté en 2015** : Brigitte André

A toutes, merci pour votre implication dans l'animation de nos écoles de village et pour votre contribution à l'épanouissement de nos enfants !

Au niveau du CPAS :

- ▶ **Avec 10 ans d'ancienneté** : Véronique Grignet
- Véronique, tu es entrée en service en juillet 2006 en qualité de préposée bénévole pour le service de distribution des repas à domicile avant d'être engagée sous contrat en septembre 2007. Tu as débuté en utilisant ton véhicule personnel et ce n'est qu'en novembre 2014 qu'une camionnette adéquate au logo du CPAS sera mise à ta disposition. Aujourd'hui, tu parcours chaque jour une centaine de kilomètres avec la même bonne humeur et ce, pour le plus grand bonheur des bénéficiaires

Au niveau du service des travaux :

- ▶ **Avec 25 ans d'ancienneté** : Jean-Yves Dumont

Avec une discrétion proportionnelle à la taille, nos sentiers et chemins n'ont plus aucun secret pour toi Jean-Yves !

Félicitations à tous les onze, merci pour votre fidélité et votre loyauté, pour votre investissement et votre engagement, chacune et chacun dans vos attributions et bonne

continuation !

Par ailleurs, Fabien Hemmerlin, François Biard et Thomas Cordonnier ont intégré le service des travaux tandis que Delphine Tribolet et Abdenbi Fakhakh ont rejoint les services de l'Administration communale.

Soyez les bienvenus ! Nous vous souhaitons un excellent travail parmi nous !

Enfin, deux d'entre nous ont tiré définitivement leur révérence dans le courant de l'année 2016 : Jean-Marc Reul parti à la retraite en octobre et Stéphan Godart nommé dans sa fonction de receveur régional en décembre.

Nous souhaitons à tous deux de s'épanouir pleinement, chacun dans son nouveau chemin de vie.

L'assemblée du Conseil communal a également connu quelques changements au cours de l'année 2016, avec la sortie de Pascal Beaupain et l'entrée de Bernadette Abras.

Avant de clôturer, je souhaiterais remercier au nom du Collège :

- ▶ les représentants de notre Maison de Police, du DNF ainsi que Colomban, pour leur présence,
- ▶ l'ensemble des bénévoles pour leur précieux soutien tout au long de l'année au niveau de la gestion des archives, de la bibliothèque, de la réparation des jouets et de l'office du tourisme
- ▶ Odile, Françoise et Pauline pour la préparation et le service
- ▶ notre 1^{er} Echevin, Philippe, pour la coordination de l'organisation de cette soirée

Je terminerai ces quelques mots par une citation de l'Abbé Pierre, je le cite :

« Un sourire coûte moins cher que l'électricité mais donne autant de lumière »

Je vous souhaite une très belle année 2017, illuminée de rires et toute en sourire !

Merci pour votre attention.

Belle soirée à toutes et tous !

Didier Gilkinet
Bourgmestre

SERVICES ADMINISTRATIFS : SÉBASTIEN PONCIN A PRESTÉ SERMENT LE 24 FÉVRIER 2017 !

En janvier 2016, à l'initiative du Collège, Sébastien Poncin, attaché au service de la Direction Générale et chargé de la Planification d'Urgence a été proposé à la mise en stage en vue de sa nomination.

Conformément au statut administratif, au terme d'une année de stage ponctuée d'une évaluation positive, Sébastien a été nommé à titre définitif, par le Conseil Communal.

Le 24 février dernier, cette nomination a été ponctuée par la prestation de serment de Sébastien, en présence des membres du Collège Communal et de notre Directrice Générale.

Ce moment est particulier dans une carrière professionnelle orientée « service public » et est toujours empreint d'une certaine émotion.

Une belle opportunité pour le Collège Communal de témoigner la reconnaissance de l'Administration Communale à Sébastien, au service de la population stoumontoise depuis

une quinzaine d'années déjà.

Nous souhaitons à Sébastien plein épanouissement ainsi qu'un excellent travail au service de notre Commune et de tous ses habitants !

Didier Gilkinet

Bourgmestre

En charge du personnel



URBANISME

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE : LE CODE DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL (CODT) EST ENTRÉ EN VIGUEUR LE 1^{ER} JUIN 2017 !

Au cours de ces dernières semaines, les médias ont fait grand cri du changement des règles urbanistiques pour la Wallonie. En effet, le CoDT, remplaçant le CWATUP, est entré en vigueur le 1^{er} juin 2017.

L'objectif du nouveau CODT est double : soutenir le développement économique de la Wallonie et lutter contre l'étalement urbain, au travers de nouvelles règles, impulsant ainsi une nouvelle dynamique de développement territorial en Wallonie.

Même si les médias ont fait état d'une volonté de simplification et d'accélération, tout en soulignant que certains travaux pourraient être réalisés sans autorisation, chaque demande doit faire l'objet d'une analyse particulière en fonction notamment de la situation, de la nature des travaux à réaliser et des règlements applicables à certains villages et hameaux.

Nous vous conseillons dès lors vivement, avant d'entamer toute construction, rénovation, transformation ou modification, de prendre contact préalablement avec le service « Urbanisme » de la commune et ce, afin de vérifier qu'aucun permis n'est requis. Le service est à votre disposition tous les jours ouvrables du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 au 080-29.26.56.

MRS

ECHOS DU DOSSIER RELATIF À LA MRS PHILIPPE WATHELET

Ces quelques mots afin de vous tenir informés de l'état d'avancement de cet important dossier pour notre commune.

Au cours de ce 1^{er} semestre, plusieurs décisions et/ou actions ont été prises ou entreprises, à savoir :

- Lancement par le Centre d'Accueil 'Les Heures Claires' d'un appel en vue de la désignation d'un auteur de projet
- Analyse des sept offres déposées, en vue de l'attribution
- Décision à l'unanimité du Conseil communal d'acquiescer

4000 m² de terrain situés en bord de N633 et jointifs de la parcelle communale en vue d'un apport d'une surface de 14000 m², valorisée en parts dans le capital de l'Intercommunale

- Décision à l'unanimité du Conseil Communal d'emprunter un montant de 337.500 € dans le cadre de l'acquisition de 45 lits MRS, en vue d'un apport valorisé en parts dans le capital de l'Intercommunale

Diverses conventions sont actuellement à l'examen et négociées avec les différents partenaires.

En mai dernier, le Gouvernement wallon a initié une réforme ambitieuse et inédite de tout le secteur des Maisons de repos et Maisons de repos et de soins et a décidé, au travers du Plan Papy Boom, d'octroyer un subside de 6.000.000 € à la Résidence Philippe Wathelet.

La Commune de Stoumont devrait intégrer l'Intercommunale du Centre d'Accueil 'Les Heures Claires' d'ici la fin de l'année 2017.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

LES INFORMATIONS DE L'AIVE

LA COLLECTE « PRÉSERVANTE » DES ENCOMBRANTS

Pour 2017, l'AIVE nous a proposé un nouveau type de collecte pour les encombrants : la collecte « préservante ». L'objectif est de valoriser le plus possible les déchets déposés lors de cette collecte.

Vous pourrez y déposer :

- ▶ **les encombrants non recyclables classiques** (matelas, moquette...);
- ▶ **les encombrants bois** (meubles, palette...);
- ▶ **les encombrants métalliques** (sommier, tôle...);
- ▶ **les appareils électriques/électroménagers de grande taille** (micro-ondes, frigo, machine à laver, lave-vaisselle, télévision...).

Le mobilier, principalement, et tout autre objet en bon état sont désormais les bienvenus. Ces encombrants réutilisables seront proposés aux CPAS, Maisons Croix-Rouge, associations locales...



Restent refusés à cette collecte : déchets organiques et résiduels • sacs remplis de petits déchets • vitres • papiers et cartons • verre • déchets de démolition • déchets de jardin • pneus • déchets dangereux et toxiques • déchets explosifs... (Liste non exhaustive)

Comment bénéficier de ce service ?

1. Inscrivez-vous à la collecte :

a. les périodes d'inscription sont reprises dans le calendrier de l'AIVE ou sur le site www.aive.be dans le menu « Dates de collectes ».

b. les inscriptions se font uniquement pendant les périodes d'inscription auprès du service « Encombrants » de l'AIVE au 063 42 00 48 ou par mail à l'adresse encombrants@idelux-aive.be.

2. Renseignez, lors de l'inscription :

a. vos coordonnées complètes (nom, adresse complète et numéro de téléphone);

b. le type et l'estimation du volume d'encombrants à collecter;

c. les encombrants qui sont réutilisables;

d. si vous êtes une personne à mobilité réduite (auquel cas les services de l'AIVE vous aideront pour autant que les objets encombrants se trouvent au rez-de-chaussée de

l'habitation). L'objet doit être manipulable aisément par deux personnes.

3. Sortez vos « encombrants » entre 20h00 la veille et 7h00 le jour de la collecte.

La date de collecte vous sera communiquée au moment de l'inscription. La collecte a généralement lieu dans les deux semaines qui suivent la période d'inscription.

Livraison des duo-bacs au domicile des citoyens de Stoumont : le Collège communal de Stoumont a accordé, exceptionnellement, la livraison des duobacs au domicile des citoyens de Stoumont, ne possédant pas un véhicule.

A titre d'information :

Un duo-bac est livré :

- Lors d'une nouvelle construction
- Lors d'un changement de la taille du duo-bac
- Lors d'un duo-bac dérobé.

Une question, contactez **Abdenbi FAKHAKH, agent constatateur** : 080/292.651 ou 0472/191381, abdenbi.fakhakh@stoumont.be

A STOUMONT, DES PRODUITS D'ENTRETIEN « FAITS MAISON »

La bibliothèque et le PCDN de Stoumont, en collaboration avec l'AIVE, ont proposé un atelier de fabrication de produits d'entretien «faits maison» le samedi 13 mai à l'école des filles dans le village de Stoumont.

«*Faut que ça blinke?*». Partant de cette question, cet atelier avait pour objectif de sensibiliser les participants aux impacts des produits d'entretien classiques (javel, déboucheurs...), des produits dangereux avec des emballages qui sont des déchets spéciaux des ménages qu'il faut apporter au parc à conteneurs.

Des alternatives nous ont été proposées : produits écologiques éco labellisés, lavettes microfibres, balles de lavage mais aussi des produits faits maison.

Faire soi-même c'est facile! Les participants ont été invités à réaliser eux-mêmes l'une ou l'autre recette (lessive, vaisselle, nettoyant multi-usages...) à base de produits simples : vinaigre, bicarbonate de soude, savon noir, huiles essentielles...

Et pour tester leur efficacité, les participants sont repartis avec le ou les produits réalisés.

Des fiches recettes et une brochure «moins de produits dangereux, pour moins de déchets dangereux et moins de pollution» ont également été proposés. Cet atelier a attiré pas moins de 16 personnes.

La liste des livres, suite à l'animation AIVE, qui pourront nous aider au quotidien, ils seront disponibles à la bibliothèque :

- ▶ Le ménage de Julie Frédérique
- ▶ Le dictionnaire à tout faire du bicarbonate d'Inès Peyret
- ▶ La famille zéro déchet de Jérémie Pichon et Bénédicte Moret
- ▶ Je fabrique mes produits ménagers de Laetitia Royant

Yvonne Vannerum

Echevine en charge du PCDN et de la Bibliothèque

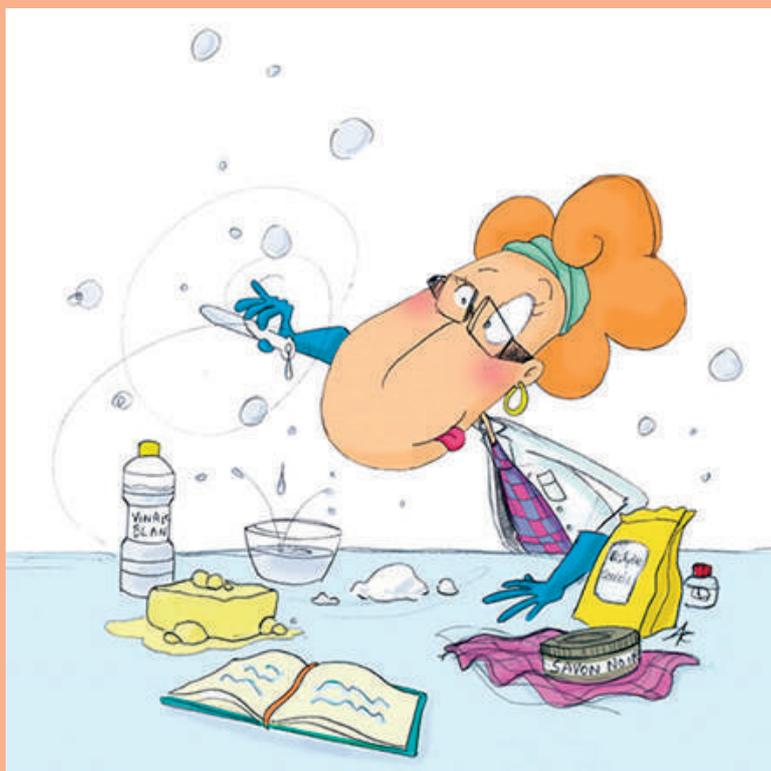
Comment faire son produit vaisselle ?

Pour un demi-litre de produit :

- Versez environ 50 ml de savon liquide naturel dans un récipient
- Ajoutez 1 C à S de vinaigre blanc
- Dans un autre récipient, délayez 1 et 1/2 C à S de cristaux de soude dans un peu d'eau chaude

Mélangez le tout et ajoutez de l'eau froide pour obtenir 500ml de produits.

Il faut savoir que le produit ne mousse pas mais dégraisse bien!



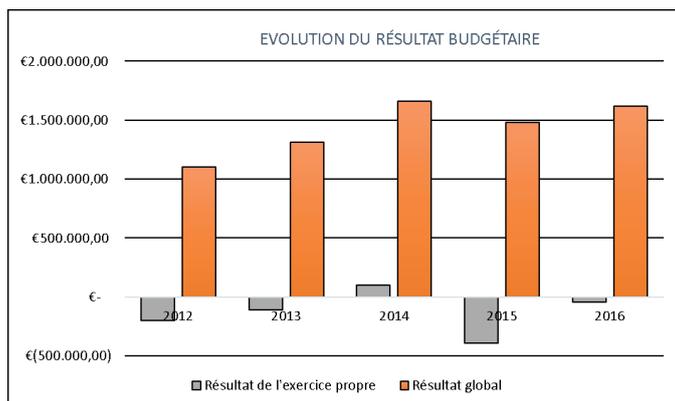
LES FINANCES COMMUNALES SOUS LA LOUPE

Le 18 mai dernier, les comptes communaux 2016 étaient présentés au Conseil communal par notre Directeur Financier, Jordan Halin. Ce moment est important dans la vie d'une commune puisqu'il fait le bilan des actions entreprises et surtout de la santé financière de notre entité. Cette brève synthèse vous permettra de prendre connaissance des éléments essentiels.

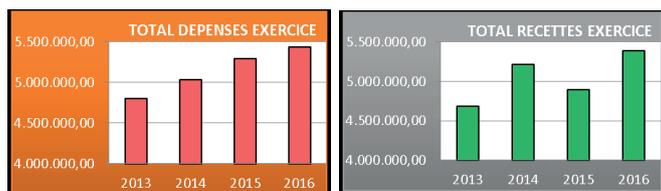
L'évolution des comptes

Le résultat budgétaire global de l'exercice ordinaire 2016 se clôture par un boni de 1.577.865 €.

L'évolution du résultat a suivi une belle progression de 2012 à 2014. L'exercice 2015 est affecté par un prélèvement de 300 000 € vers le fonds de réserve extraordinaire, ce qui a permis de financer des investissements sur fonds propre. Cette opération se renouvellera en 2017 puisque le résultat du compte 2016 permet un prélèvement de 200.000 €.



Le résultat à l'exercice propre est plus fluctuant et directement impacté par les événements survenus au cours de l'année budgétaire. En 2015, par exemple, les recettes sont moindres, notamment du fait d'un enrôlement tardif de l'Impôt des Personnes Physiques (report à l'exercice suivant) et d'une programmation - par le Département Nature et Forêt - de recettes de coupes de bois bien inférieures aux années antérieures.



Stoumont a la particularité d'être une commune étendue et faiblement peuplée. Cette contrainte géographique a une implication budgétaire pour la commune :

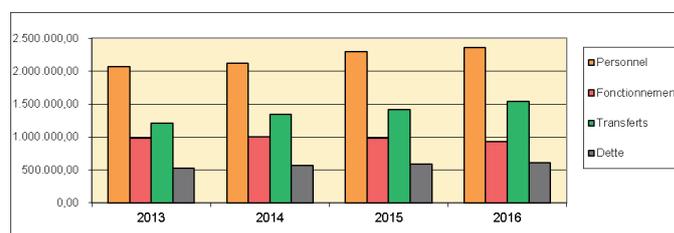
- Le personnel est plus nombreux pour assurer l'ensemble des services ;

- Les dépenses sont plus importantes pour le service voirie, tant au budget ordinaire qu'extraordinaire ;

- Le réseau de distribution d'eau est très étendu proportionnellement au nombre de raccordements.

Pour autant, les dépenses suivent une évolution maîtrisée par rapport au contexte socio-économique (indexation des salaires, augmentation des dépenses sociales...).

VENTILATION ÉCONOMIQUE DES DÉPENSES



Comparativement aux autres communes de la Région Wallonne

Belfius a dressé le profil financier de notre commune sur base des comptes 2011 à 2015 et du budget initial 2016, en comparant notre situation à celles des communes de la Province, de la Région Wallonne et d'un cluster de 36 communes semblables à la nôtre (Amel, Bullange, Manhay, Lierneux, Trois-Ponts...). Il en ressort que :

- Nos dépenses ordinaires entre 2011 et 2015 ont augmenté de 1,8% contre une moyenne wallonne de 2,5% (cluster à 3,5%). Les hausses les plus importantes concernent les dotations au CPAS et au service incendie (+ 17%) suite à la transition du service régional incendie vers la zone de secours ;

- Les recettes ordinaires entre 2011 et 2015 sont en hausse de 2,4% contre une moyenne wallonne de 1,2% (cluster à 2,6%). Cette hausse est globalement portée par les recettes de transfert (additionnel IPP, précompte immobilier et autres taxes) et les subsides (fonds des communes, APE). Les recettes de prestations (vente de bois et d'eau) sont variables et fluctuent surtout en fonction des coupes de bois planifiées par le Département Nature et Forêt.

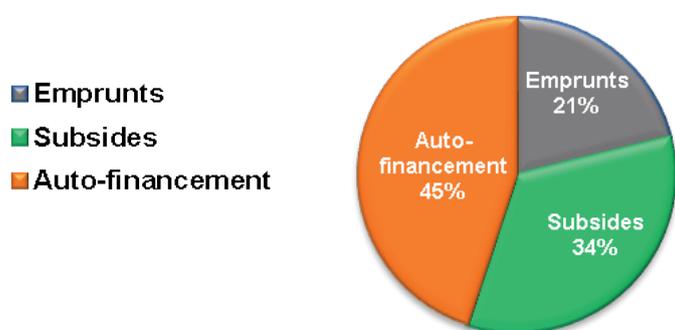
Nous pouvons faire un double constat : d'une part, l'évolution de nos dépenses est plus faible que celle d'autres entités ; d'autre part, l'augmentation de nos recettes étant supérieure à celle de nos dépenses, il en résulte un boni plus important pour notre commune.

Les investissements

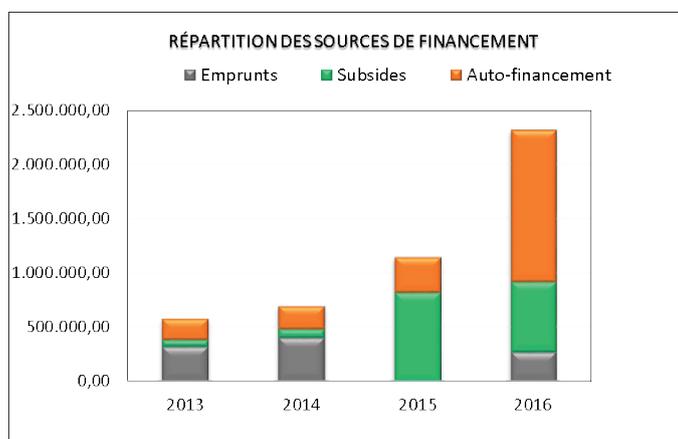
Sur le plan des investissements, la Commune a recours, autant que possible, aux subsides comme recommandé par

la circulaire budgétaire annuelle du Ministre des Pouvoirs Locaux. Le Fonds régional pour les investissements communaux 2013-2016 a été utilisé au maximum et a permis la réalisation d'une série de travaux tout en bénéficiant d'un subside de 50% pour leur financement : entretien de 10 km de voiries (509.206 € répartis sur Ruy/Andrimont, Roanne/Moulin-du-Ruy, Xhierfomont/Rahier, Chevron/Chession, Stoumont village), création d'une voirie forestière à Borgoumont (195.600 €), placement de filets d'eau à Moulin-du-Ruy (119.505 €), construction d'un pont sur le Roannay (54.940 €), aménagement d'un chemin à La Gleize (132.682 €)... Le Plan communal de développement rural (PCDR) a quant à lui permis l'aménagement du cœur du village de Lorcé (446.565 € - subsidiés à 60 %) et l'acquisition du terrain avoisinant la salle des fêtes (66.502 € - € subsidiés à 80 %). La part communale de ces investissements est financée par le Fonds de réserve extraordinaire et par emprunts.

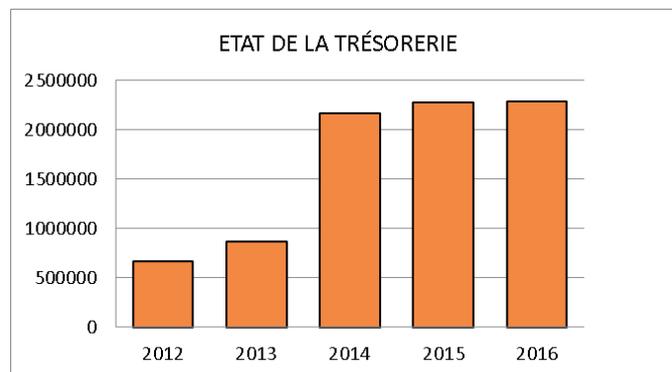
FINANCEMENT DES 4 DERNIÈRES ANNÉES



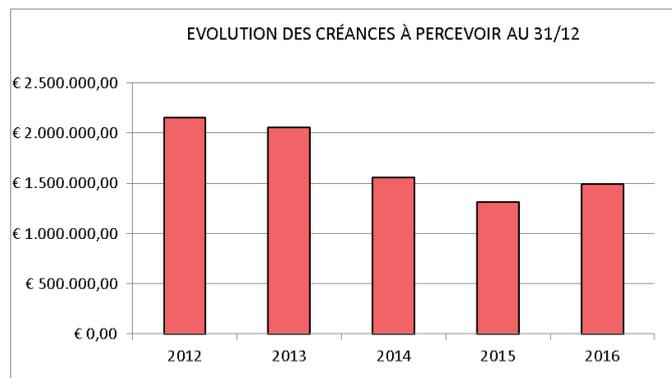
En ce qui concerne la dette, la ligne de conduite est de maintenir une stabilité de la charge de remboursement, c'est-à-dire environ 600.000 euros/an. Cela permet d'atteindre un équilibre entre les dépenses ordinaires et des investissements importants en termes de montants. En 2016, certains emprunts étant arrivés à échéance, la commune a pu en prévoir de nouveaux pour un montant total de 765.500 euros afin de financer des travaux de voirie, un camion et l'aménagement de Lorcé. Certains de ces emprunts seront réalisés en 2017 et n'apparaissent donc pas dans le graphique suivant.



La trésorerie de 2012 à 2016



Globalement, nous pouvons faire le constat que la trésorerie est dans une bonne situation. Celle-ci s'est améliorée au cours des derniers exercices, notamment suite à différentes actions de recouvrement des créances. La trésorerie évolue aujourd'hui de manière stable, avec environ 2 millions d'euros de liquidités disponibles en fin d'année. Le récent recrutement d'une personne exclusivement en charge du service des eaux et l'acquisition d'un nouveau programme de gestion vont permettre dans le futur une facturation plus régulière et un meilleur suivi du contentieux, ce qui contribuera davantage encore à l'évolution positive de la trésorerie.



L'avenir...

Les dotations vers les entités consolidées (CPAS, zones de secours et de police) sont amenées à évoluer à la hausse, tandis que le Fonds des communes tend à évoluer à la baisse pour Stoumont. Notre commune est en effet pénalisée car, aux yeux de la Région wallonne, nous n'utilisons pas toute la capacité fiscale dont nous disposons. En effet, notre taux de taxation (IPP à 7,8% et PRI à 2390 ca) est inférieur à celui préconisé par la Région Wallonne (IPP à 8% et PRI de 2600 ca).

N'oublions pas non plus, parmi d'autres projets, l'entretien de nos routes et de notre réseau d'eau dont la charge est à répartir sur une faible densité de population. Bien qu'un montant de 698.464 € ait été investi dans nos conduites de 2009 à 2016, d'importants travaux (près d'1.000.000 €) sont encore à planifier dans les prochaines années...

Des défis, nous n'en manquons donc pas. Un subtil jeu d'équilibre entre ces différents paramètres permettra de maintenir des finances communales saines !

Marie Monville
Echevine des Finances



Province de Liège

SOUTIEN DE LA PROVINCE DE LIÈGE AUX ÉTUDIANTS

Etre étudiant et devoir s'assumer financièrement représente souvent une difficulté. C'est la raison pour laquelle la Province de Liège a mis en place un système de prêts d'études, avec ou sans intérêt (selon les revenus imposables), pour permettre aux étudiants de faire face aux différents frais de formation à assumer.

Pour pouvoir en bénéficier, il faut être domicilié en Province de Liège depuis deux ans au moins et suivre des études :

- organisées au sein d'un établissement d'enseignement supérieur de type court, de type long ou universitaire ;
- à l'étranger visant l'apprentissage de la langue ;
- visant une spécialisation (études, stages ou travaux de recherche) dans une langue différente de celle du diplôme de l'enseignement supérieur obtenu ;
- de perfectionnement professionnel.

Un prêt peut également être accordé lorsqu'on poursuit un cursus au sein de l'enseignement secondaire supérieur professionnel ou technique. Les montants empruntables sont variables :

- 500 € maximum pour l'enseignement secondaire supérieur ;
- 1.000 € maximum pour l'enseignement supérieur de type court ;

- 1.500 € maximum pour l'enseignement supérieur de type long et universitaire.

Un prêt supplémentaire de 1.500 € maximum peut être accordé sur base d'un dossier spécifique.

Pour les cours suivis à l'étranger ou dans une langue différente de celle du diplôme obtenu, les montants ci-dessus peuvent être dépassés et sont proportionnels au niveau et au coût des études, aux besoins de l'étudiant et à l'insuffisance de ses ressources.

Le taux d'intérêt est adapté selon les revenus imposables de l'étudiant ou des parents.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter le Département des Affaires Sociales de la Province de Liège :

Service des Interventions financières à caractère social

Place de la République française 1

4000 Liège

interventions-socialesetlogement@provincedeliege.be

Tel : 04/237 27 40

Marie Monville

Conseillère provinciale

Nos fidèles lecteurs ne peuvent pas l'ignorer : trois bénévoles, André Bodeux, Rik Goyens et Jean-Pierre Dumont consacrent une partie de leur temps à classer, répertorier les archives de notre commune d'avant la fusion.

Voilà cinq ans que, tous les lundis, ils effectuent leur travail de bénédictins. La masse de documents est importante : la tâche est énorme.

Après les anciennes communes de Lorcé et de Chevron, ils s'attellent maintenant à celles de La Gleize et de Stoumont.

En février dernier, la commune les a invités sur les hauteurs de Cointe pour visiter les Archives de l'État où Madame Jacquemin, inspectrice, nous a guidés dans les kilomètres



de rayonnages où s'alignent les registres et documents des communes liégeoises, ainsi que celles des principautés de Liège et Stavelot.

L'occasion pour nous de constater que nos documents déjà envoyés étaient bien en place, et de consulter différents documents, et notamment le plus ancien qui nous concerne particulièrement puisqu'il s'agit de la charte de l'abbaye de Stavelot. Rédigée en 862 par le roi des Francs, Lothaire II, arrière-petit-fils de Charlemagne, elle confère aux religieux de cette abbaye les domaines et les revenus que le souverain leur laisse pour leur entretien.

Nous avons également profité de cette visite pour remettre officiellement des documents très anciens, puisqu'ils furent rédigés en 1532, sous le règne de Charles Quint. Il s'agit d'actes de justice des archives de Lorcé. Ils étaient conservés dans une farde, sur laquelle était inscrit : archives mortes. Nos archivistes leur ont en quelques sortes rendues vie, elles sont maintenant en lieu sûr, à bonne température et à bonne hygrométrie. La matinée se termina agréablement autour d'une spécialité liégeoise dans le quartier d'Outremeuse.

Philippe Goffin

> Vous êtes riverains ?

Vous avez des questions sur le projet d'Elia ?



0800/18 002*
riverains@elia.be
www.elia.be/projets

Tout au long de nos projets, nous restons à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.

* Numéro gratuit. Nos collaborateurs sont joignables du lundi au vendredi, de 9h à 17h.

Actualité du CPAS

LE 26 JANVIER DERNIER, LE CONSEIL COMMUNAL A ACTÉ LE CHANGEMENT DE PRÉSIDENTICE DU CPAS

L'opportunité pour notre bourgmestre d'adresser quelques mots à Albert et Eric ...

Albert,

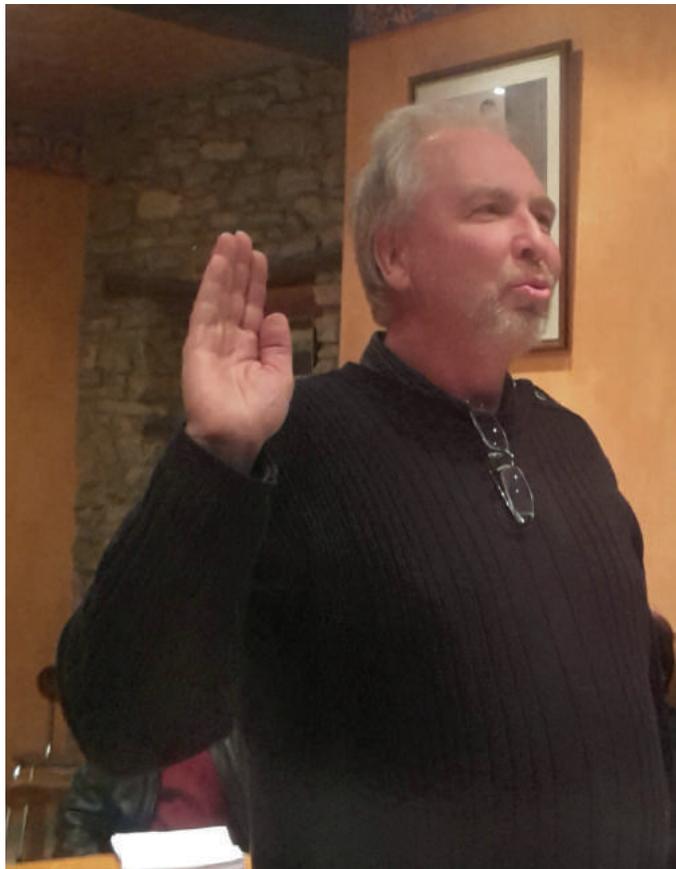
Le moment est particulier ...

Un long chapitre se ferme aujourd'hui, avec durant toutes ces années, « le droit pour chacun de pouvoir mener une vie conforme à la dignité humaine » en filigrane de ton action.

Tu t'es en effet investi plus de 35 années au service de cette institution sociale que représente le CPAS.

Tout d'abord, plus de 25 années au poste de secrétaire pour ensuite en assurer la présidence durant 10 ans.

Cette expérience t'a permis d'appréhender la réalité de vie des citoyens de Stoumont, sous un angle d'approche particulier, celui du social.



Tu as connu et collaboré avec plusieurs présidents aux personnalités diverses. Tu as connu l'étoffement progressif d'une équipe, composée à son départ d'un assistant social ¼ temps.

Tu as connu l'élargissement de l'offre de services, ponctué notamment au cours de ces dernières années par la création d'un logement d'urgence, la création de logements publics et la mise à disposition d'un service de taxi social au travers de la Stoumobile ...

Je souhaiterais aujourd'hui te remercier pour toute cette implication et cet engagement de tous les jours, dans ces matières dans lesquelles s'inscrivent profondément tes valeurs et qui ont fait de toi un référent apprécié de tous les membres du personnel du CPAS.

Cette modification du pacte de majorité est conforme à nos engagements. Je voudrais particulièrement te remercier pour cette loyauté de toujours envers notre groupe.

Albert,

Nous cheminons ensemble depuis 2000, notre première campagne ...

Je ne considère pas cette étape comme une page qui se tourne définitivement mais bien comme un nouveau chapitre qui s'ouvre !

Tu restes, en effet, membre de cette assemblée et du Conseil de l'Action Sociale.

Si le Collège perd son doyen, le Conseil conserve son sage !

Et pour te paraphraser : « tout ne va pas mal ! ».

Merci à toi, Albert !

Eric,

Tu intègres le Collège dès ce vendredi 27, avec voix délibérative et tu apportes ainsi encore un peu plus de pluralité à celui-ci.

Par ailleurs, tu participeras au Conseil Communal avec voix consultative et notre assemblée passe ainsi à 14 membres.

Depuis début 2007, tu as appris à appréhender la réalité sociale de notre commune au travers de ton mandat de conseiller.

Demain, en tant que président, ce sera encore différent. Nous te souhaitons un excellent travail.

Didier Gilkinet
Bourgmestre

LE GROUPE D'APPUI DE PRÉVENTION DU SURENDETTEMENT

Il s'agit d'un groupe de discussion et d'action autour de la consommation. Il a pour but de permettre à tous de faire face aux problèmes de gestion de la vie quotidienne comme lire ses factures, établir un budget du ménage équilibré, connaître ses droits et ses devoirs...

Une après-midi tous les 2 mois, des travailleurs sociaux accueillent de manière conviviale les participants et organisent avec eux des animations autour de la consommation et du surendettement avec parfois l'intervention de personnes extérieures comme un avocat, un assureur, un banquier...

Des sorties extérieures sont également proposées : visite d'une exposition, des « Restos du cœur »...
L'accent est mis sur la prévention du surendettement et a donc une action complémentaire avec celle des services de médiation de dettes qui constitue l'aspect curatif de ce surendettement.

La participation à ce groupe de discussion est libre. Vous pouvez contacter l'assistante sociale pour plus de renseignements.

Responsable : Mme Sarah PASTOR, assistante sociale

Tel : 080/29.26.86

La Directrice générale : **Valérie Simon**

Le Président : **Eric Dechamp**

NOUVEAU À STOUMONT : « L'ÉNERGIE ET MON LOGEMENT, JE GÈRE »



« L'énergie et mon logement, je gère » est un projet développé par la Teignouse asbl.

Nous proposons des ateliers de sensibilisation aux comportements « économiseurs d'énergie ». Nous abordons : la consommation énergétique (facture, compteur...), l'utilisation rationnelle de l'énergie, le calcul de l'empreinte écologique et les aides relatives au logement et à l'énergie. Nous organisons des rencontres avec les acteurs ressources et allons à la découverte d'actions mises en place (maison témoin, recyclage ...).

Vous pouvez également apprendre à faire vous-même vos produits d'entretien, votre peinture, des techniques pour effectuer des petits travaux qui ne coûtent pas très chers ...

Nous veillons aussi à répondre à vos questions au cas par cas.



Ce projet est mené en partenariat avec le CPAS de Stoumont.

Contact et Informations :

La Teignouse ASBL
Rue François Cornesse 61
4920 Aywaille
Tél : 04 384 44 60

Jean-Marie Jacobs
Animateur Energie – Logement
Tél : 0472/24 13 72

AMBASSADEUR DU TELEDON

Durant la période du 3 au 20 mai 2017 avait lieu la campagne du «Teledon».

Outre le fait d'avoir informé les personnes qui se rendaient au service population en nos bureaux à l'administration communale, nous avons apposé des banderoles d'information. Nous avons également organisé une soirée d'information pendant laquelle Monsieur Pol Grosjean (infirmier urgentiste) est venu spontanément nous expliquer ce qu'est le don d'organes.

Le saviez-vous ? Chaque année en Belgique, des centaines de personnes décèdent par défaut de don d'organes. Avoir besoin d'un organe, cela peut vous arriver à vous ou à votre famille. Peut-être demain ?

Monsieur Grosjean a pu mettre des mots sur ces moments difficiles à passer. Que peut-on donner ? A qui ? Comment

cela se passe ? ...Il ne suffit pas d'y penser mais il faut en parler avec votre entourage. Vous pouvez ensuite aussi enregistrer votre volonté dans votre commune pour que votre choix soit repris dans un fichier qui pourra être consulté par le corps médical au moment venu. C'est toujours plus difficile pour la famille de prendre une décision quand on est face à un chagrin et que l'on ne sait pas ce que la personne aurait souhaité.

Faire un don d'organe est un geste citoyen, un geste de générosité.

Des folders d'informations restent à votre disposition à l'Administration communale.

Yvonne Vannerum

Echevine en charge de la Santé



EXTRÉMISMES ET RADICALISMES VIOLENTS

QUELLE QUE SOIT LA MANIÈRE DONT LA PROBLÉMATIQUE VOUS TOUCHE,
TROUVONS DES SOLUTIONS ENSEMBLE

Ed. responsable: F. Debor, Bd Léopold III, 44 - 1080 Bruxelles

Appel gratuit
0800 111 72
extremismes-violents.be

COMMUNIQUÉ À DESTINATION DES PROCHES DE VICTIMES D'INCENDIE, D'ACCIDENT DE ROULAGE ET D'INCIDENTS GRAVES

La Zone de Secours 5 W.A.L. et la Zone de Police Stavelot-Malmedy, dans un souci de compréhension et de communication envers la population, souhaitent fournir un bref descriptif des procédures d'interventions et de la cellule d'appui psychologique mise en place lors d'accidents graves. En effet, les services de sécurité et de secours ont pu constater les difficultés rencontrées par les familles lors d'évènements tragiques (accidents graves, etc.).

A. Procédures lors d'une intervention

1/ Phase d'appel :

Lorsqu'un incident est signalé, les services de secours adéquats se rendent le plus vite possible sur les lieux de l'intervention. Les délais peuvent toutefois différer entre les différents services de secours :

- Police / Ambulance : Les membres du personnel les plus proches sont envoyés sur les lieux de l'accident et/ou incendie. Les délais varient selon la distance à laquelle se trouve le véhicule d'intervention le plus proche.

La zone de police Stavelot Malmedy est composée en permanence (jour et nuit) de deux équipes d'intervention couvrant tout le territoire. Ces équipes sont dispatchées par le service 101 en fonction de leur disponibilité et de leur localisation géographique.

- Pompiers : La Zone de Secours 5 W.A.L. compte 200 pompiers volontaires et 7 pompiers professionnels. Au temps de déplacement du Poste d'Incendie et de Secours jusqu'au lieu d'intervention, il faut ajouter le temps d'arrivée des membres volontaires jusqu'au poste d'incendie en question. Globalement, la notion d'un kilomètre par minute peut être avancée.

Ces éléments peuvent expliquer que le temps d'arrivée des secours varie selon la localisation de l'incident.

2/ Bilans :

2.1/ Bilan rapide :

Les services de secours arrivés en premier sur les lieux établissent un premier bilan. Comme expliqué précédemment, ce ne sont pas toujours les mêmes services qui arrivent les premiers sur les lieux de l'intervention.

Lorsque le personnel pompier arrive sur les lieux, des mesures de sécurité sont prises afin d'éviter un « sur-accident ». Ces mesures visent à protéger les victimes potentielles, les

intervenants, mais également les civils pouvant circuler aux abords du lieu d'intervention.

2.2/ Bilan complet :

Cette phase doit permettre aux membres du personnel d'ajuster les moyens nécessaires à l'intervention des renforts et d'établir un plan d'action basé sur certaines priorités dont la sécurité précitée.

3/ Phase de sauvetage :

Les tâches diffèrent selon les services concernés :

- Pompiers / Ambulance : Une fois le périmètre sécurisé et le plan d'action établi, les services de secours entament le sauvetage des potentielles victimes. Si cela est nécessaire, celles-ci peuvent être désincarcérées. Les premiers soins et une première médicalisation leur sont fournis. Les victimes sont ensuite évacuées en ambulance vers l'hôpital le plus proche afin d'y recevoir les soins nécessaires.

- Police : Trois grands axes se dégagent.

Les services de police doivent d'abord permettre le travail en sécurité des services de secours ainsi que le leur. Il s'agit là de veiller au maintien du balisage, de dresser un périmètre mais aussi de faire en sorte que personne ne gêne/ralentisse le travail des secours.

Ensuite, les services d'intervention doit procéder aux constatations nécessaires à l'enquête qui démarre. Ils ont pour attention la protection des traces et la recherche d'indices permettant d'expliquer le déroulement des faits. A cette occasion, ils pourront procéder à des saisies (« tout élément de preuve ou de nature à permettre la manifestation de la vérité ») et relever toute une série de renseignements nécessaires (identités, documents de bord, audition de témoins, etc...).

Ils devront selon les cas avertir le Magistrat de garde du Parquet qui pourra demander des devoirs complémentaires tels que : envoi d'un expert, saisie de véhicules, expertise médico-légale, etc...

Il peut aussi décider de descendre sur les lieux. Dans tous les cas, les lieux devront être maintenus en l'état et la dépouille d'un défunt devra rester sur place jusqu'à décision de ce Magistrat. Ce procédé, bien que parfois difficilement acceptable pour les proches, se révèle nécessaire au bon déroulement de l'enquête.

Dans le même ordre d'idée, lorsqu'une victime emmenée en soins vient à décéder, le corps ne sera remis à la famille qu'après autorisation de ce Magistrat. Un « avis de non-disposition du corps » suit les victimes graves et c'est en vertu de celui-ci que la dépouille n'est pas remise sans l'autorisation du Magistrat.

En parallèle, la police a aussi pour mission d'apporter une assistance psycho-sociale aux victimes/proches de victimes.

Les services d'intervention peuvent faire appel, s'ils l'estiment nécessaire, à leur Service d'Assistance Policière aux Victimes afin de les seconder dans la prise en charge de la famille. Ce service possède un délai d'intervention de 2 heures afin d'intervenir et/ou descendre sur les lieux.

Dans la mesure du possible, afin de préserver les proches des victimes et par respect pour celles-ci, les membres de la police, des services de secours et d'incendie veillent à installer des écrans pour dissimuler la/les dépouille(s) au regard du public. De manière générale, lorsque cela est possible, ils veillent à protéger les victimes de la curiosité publique par tout moyen disponible. Toujours dans ce domaine, ils ont pour mission d'annoncer la/les mauvaises nouvelles, soit eux-mêmes soit via des collègues disponibles.

A l'exposé de ces missions, vous pourrez comprendre la charge de travail à assurer. D'autant que nous le rappelons, nous ne comptons que 2 équipes disponibles (à la différence de grandes villes). Ainsi, il est probable que ces missions soient assurées par deux policiers, au maximum quatre ou six selon les appuis possibles (deuxième service de la zone, service d'une zone voisine venant en renfort, ...).

4/ Phase de désengagement des moyens :

Cette phase peut être longue si des vies sont en danger. Les notions d'expertises et d'enquêtes sont de rigueur.

B. Aide psychologique et sociale à destination des victimes et de leurs proches

Le rôle du Service d'Assistance Policière aux Victimes (SAPV) sera exclusivement la prise en charge de la famille et des proches de la ou des victimes.

Après avoir récolté un maximum d'informations sur les circonstances de l'accident, le travailleur social se rendra soit :

- Sur les lieux de l'accident si les proches s'y trouvent déjà. Le service veillera à préserver au maximum les personnes de tout ce qu'il se passe sur les lieux. Certes, les proches souhaitent maîtriser toutes les informations, la moindre intervention des services de secours mais il s'agit parfois de les préserver de tout ce lourd tableau qui engendre davantage de souffrances pour eux.

Tout en restant proche de l'accident, le SAPV proposera d'aller s'installer, tant que faire se peut, dans un local à proximité afin de rassembler les personnes qui le souhaitent et qui risqueraient d'arriver au fil de l'intervention.

Il sera demandé que seuls les membres de la famille proche le souhaitant soient présents, car il faut également tenir compte de la gestion des différents services de secours présents sur les lieux ;

Néanmoins sachez que la victime/défunt doit être déplacée le plus rapidement possible vers un endroit approprié aussitôt que les impératifs de l'enquête l'autorisent.

Si le déplacement immédiat de la victime/défunt ne peut être envisagé, il appartient aux autorités judiciaires d'expliquer aux proches les raisons pour lesquelles la victime/défunt doit rester sur place.

- Au domicile familial de la victime/défunt lorsqu'il s'agit d'aller effectuer l'annonce : Le SAPV sera en général accompagné d'un policier. Ils prendront le temps avec les proches de rentrer dans l'habitation, de s'installer, de réunir les membres présents afin de leur annoncer la mauvaise nouvelle.

Le SAPV apportera toutes les informations sur les circonstances de l'accident (endroit, heure, personnes en cause, ...), tentera de répondre aux différentes questions de la famille. Il est à noter que bien souvent les membres de la cellule d'appui qui se rendront à domicile n'auront pas été sur les lieux et serviront d'intermédiaire entre les services sur place et la famille, il est donc plus que probable qu'ils ne disposeront pas de toutes les réponses aux questions.

Néanmoins, le SAPV est conscient qu'il est primordial d'être en possession d'un maximum d'éléments pour aider la famille à avancer dans ce type d'évènements.

Dans la mesure du possible, il s'agira de tenir compte du souhait exprimé par les proches lors de l'annonce du décès, de se rendre sur les lieux afin d'être auprès de la victime/défunt.

Quoi qu'il en soit, les proches ont le droit de rendre un dernier hommage au défunt, ceci leur sera automatiquement proposé. Ce moment sera organisé de sorte à s'effectuer dans des conditions respectueuses tant vis-à-vis du défunt que des proches (cfr Circulaire des

Procureurs Généraux col 17/2012 concernant l'intervention des autorités judiciaires, dans le cadre du traitement respectueux du défunt, lors de l'annonce de son décès)

Le SAPV quittera les lieux lorsque les proches seront en présence de personnes ressources qui pourront les soutenir et seront en possession des coordonnées des différents intervenants.

Dans les jours qui suivent, une « recontact » sera effectué afin de s'assurer que la famille/les proches soient encadrés de façon suffisante et dispose de toutes les informations utiles. Il leur sera précisé que le SAPV reste accessible à tout moment.

C. Conclusion :

Bien que compréhensible, la présence de proches sur les lieux de l'intervention n'est pas encouragée par les services de secours. Les procédures d'intervention requièrent une montée en puissance des services et une concentration optimale.

La présence de la famille et des proches peut empêcher le bon déroulement des opérations mais également fragiliser les membres du personnel des différents services en place sur les lieux de l'intervention. Pour un membre de la famille ou proche sur les lieux de l'évènement il faut compter un membre du personnel dévolu à son encadrement. Cette présence diminue naturellement les moyens d'action sur place.

Car dans tous les cas, ces missions que ce soit l'aspect sécurité sur les lieux, le secours médical, les devoirs d'enquête ou l'accompagnement des familles restent des tâches très compliquées et lourdes pour les professionnels d'un point de vue humain et émotionnel.

Il est recommandé aux familles et proches des victimes de ne pas intervenir et d'attendre l'arrivée des membres de la cellule d'appui psychologique détachée par la Zone de police de Stavelot-Malmedy.

Il faut souligner que les services de secours (police et

pompiers/ambulance) de la zone sont attachés à servir au mieux la population, ils feront toujours de leur mieux pour y arriver.

Merci de votre compréhension.



Visualisez les pannes de courant et les interruptions planifiées en direct

Pour tout citoyen, une panne ou une interruption planifiée de l'alimentation électrique est toujours contraignante. Pour faciliter la vie de ses clients, ORES a mis au point un outil qui permet de connaître en direct le statut et l'heure prévue de résolution d'une coupure. Rendez-vous sur www.ores.be.

Toutes les coupures de courant signalées au préalable sont répertoriées sur une carte. Deux cas sont possibles :

- 1** Il s'agit d'une **panne**. La durée prévue pour l'intervention des techniciens d'ORES est affichée à l'écran. Une fois la panne résolue, les informations restent encore affichées durant 4 heures à titre d'information.
- 2** Il s'agit d'une **interruption planifiée**. En cas d'interruption de la fourniture d'électricité en raison de travaux sur le réseau de distribution, les riverains concernés sont informés au préalable par courrier. Désormais, ils peuvent également retrouver toutes les informations sur le site internet d'ORES. Celles-ci sont publiées une semaine à l'avance. Une fois l'interruption planifiée terminée, les informations sont encore disponibles durant 24h.

ORES 



Maison de police de Stoumont

LES INFORMATIONS DE VOTRE MAISON DE POLICE

ENSEMBLE CONTRE LES CAMBRIOLEURS GRÂCE AU PARTENARIAT LOCAL DE PRÉVENTION.

Partenariat Local de Prévention ?

PLP dans le jargon policier, le Partenariat Local de Prévention est un réseau géographiquement délimité dans lequel des liens étroits sont tissés entre la police, les citoyens et les autorités dans le but de lutter le plus efficacement possible contre le fléau que représentent les cambriolages.

Concrètement...

Plusieurs citoyens d'un hameau ou d'un quartier se constituent en réseau. L'un d'entre eux en est le coordinateur. Son rôle est de relayer les informations qu'il recueille (par exemple un véhicule suspect, du démarchage suspect) vers le policier de référence du PLP. Inversement, lorsque le policier désire faire passer une information (par exemple une vague de vols qui risque de toucher la commune, un modus opérandi spécifique, des conseils de prévention etc...), c'est par ce citoyen coordinateur que l'info est relayée. La communication se fait essentiellement par mail mais en fonction du public cible, le citoyen coordinateur peut aussi opter pour d'autres modes de transmission de l'info vers un ou plusieurs citoyens.

Le policier aura à coeur d'informer en retour le citoyen coordinateur du résultat de ses recherches, dans la limite du secret professionnel bien-sûr.

L'objectif...

On s'est rendu compte que bien des vols pouvaient être évités grâce à une meilleure communication entre citoyens et autorité mais que, souvent, le citoyen n'osait pas avertir la police de ce qu'il a vu, pensant que cela n'est pas intéressant. Le PLP, dans la forme décrite ci-dessus, est un excellent moyen de dédramatiser cette relation, d'améliorer et d'entretenir ces contacts. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une garantie absolue, on observe généralement une certaine baisse des cambriolages sur le territoire d'un PLP, sans compter la prévention qui elle, n'est pas chiffrable.

Mais pas seulement...

Il n'y a pas que les vols qui nous gâchent la vie ! Une meilleure symbiose entre les citoyens et la police et il n'en

Partenariat Local de Prévention

faut pas plus pour parler d'autres problèmes. Qu'il s'agisse de vitesse excessive dans votre quartier ou de dépôts clandestins d'immondices par exemple, toute info est bonne à prendre et tout conseil est bon à donner pour améliorer notre cadre de vie...

Il ne s'agit pas...

Un des arguments souvent avancé contre la mise en place d'un PLP est la crainte que certains ne profitent de ce dernier pour se laisser aller à la délation. Tout d'abord, je ne vous apprendrai rien en vous disant que certains, nantis de cet état d'esprit, n'ont pas attendu la création d'un PLP pour passer à l'acte ! Ensuite, la mise en place du PLP passe par la tenue d'une ou deux réunions préparatoires où l'on explique bien le cadre dans lequel on doit évoluer. Enfin, aussi bien le policier que le citoyen coordinateur aura à coeur d'éviter les dérapages. D'expérience, ayant été policier de référence pour le PLP de BRA (Commune de LIERNEUX) avant d'intégrer la maison de police de STOUMONT, je suis en mesure de vous dire que je n'ai jamais connu ce genre de situation.

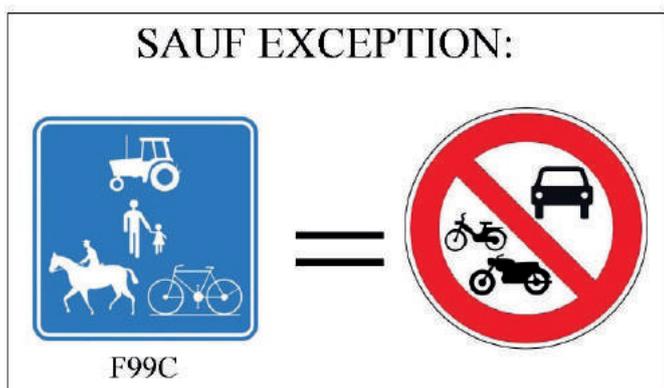
Il ne s'agit pas non plus d'un engrenage qui va vous prendre les trois-quarts de votre temps libre ! Simplement quelques messages, quelques conseils, quelques rencontres et vous passez du statut de spectateur passif à celui de citoyen impliqué dans son cadre de vie.

Etes-vous volontaire ?

Vous souhaitez qu'un PLP se constitue sur votre quartier ? Alors faites le nous savoir en envoyant un mail à la maison de police de STOUMONT. Si le nombre de demandes pour un quartier est suffisant, alors le départ sera donné !

Jean-Philippe LOUIS





Vous aurez peut-être déjà remarqué la présence du signal F99C au début de certains chemins communaux.

La circulation sur ces chemins est à présent réservée exclusivement (sauf les exceptions indiquées ci-dessous) aux véhicules agricoles, aux piétons, aux cyclistes et aux cavaliers.

Que dit la loi ?

Article 22octies. Circulation sur les chemins réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes, cavaliers.

22octies.1. Outre les catégories d'usagers dont le symbole est reproduit sur les signaux placés à leur accès, les catégories d'usagers suivantes peuvent circuler sur ces

chemins :

- a) les véhicules se rendant ou venant des parcelles y afférant;
- b) les tricycles et quadricycles non motorisés ;
- c) les véhicules attelés à condition que le symbole d'un véhicule agricole soit reproduit sur les signaux ;
- d) les véhicules d'entretien, affectés au ramassage des immondices, de surveillance et les véhicules prioritaires.

Le début des chemins réservés aux véhicules agricoles, aux piétons, cyclistes, cavaliers est indiqué par le signal F99c et la sortie par le signal F101c.



22octies.2. Les piétons, cyclistes, cavaliers peuvent utiliser toute la largeur des dits chemins. Ils ne peuvent entraver la circulation sans nécessité.

Les usagers de ces chemins ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner. Les usagers motorisés, et particulièrement les véhicules agricoles, doivent redoubler de prudence en présence des piétons, des cyclistes, des conducteurs de tricycles et quadricycles non motorisés, des cavaliers et des véhicules attelés.

22octies.3. La vitesse est limitée à 30 km par heure.

La transaction prévue en cas d'infraction est de 116 € en cas de passage non autorisé et de 174 € en cas de vitesse excessive.

Il ne vous reste plus qu'à profiter de ces chemins, seul ou en famille, à pied, à vélo ou à cheval.

LA TECHNOPRÉVENTION : UN SERVICE GRATUIT, DES CONSEILS PRÉCIEUX.

La technoprévention se définit comme un ensemble de mesures mises légalement en place par l'occupant et/ou le propriétaire d'un bâtiment ayant pour effet de diminuer les vols. Il s'agit de mesures organisationnelles (les moins coûteuses, celles à faire au quotidien : fermer les fenêtres, fermer les portes, ne pas laisser les clés sur la serrure,...), architecturales (encastrer ses corniches, tailler ses haies,...), mécaniques (installer des verrous supplémentaire, des

LA TECHNOPRÉVENTION

volets,...), électroniques (installer une alarme, fake-tv, caméra,...) et d'enregistrement (enregistrer les biens sur des fiches d'identification, photographier vos bijoux,...).

Ces différentes mesures sont abordées de façon à être les plus complètes et les plus adaptées aux besoins et aux habitudes de chacun.

Les objectifs de la technoprévention sont multiples :

- Diminuer le sentiment d'insécurité.
- Diminuer le risque de cambriolage.
- Tranquilliser une victime.
- Rassurer le citoyen.

Le Conseiller en Prévention Vol (CPV) est un fonctionnaire de Police formé à la problématique. Il se rend chez vous afin de fournir les conseils les plus adaptés. Ces conseils sont 100% gratuit !

Malheureusement, nous constatons que les citoyens attendent souvent d'être victime d'un vol ou d'une tentative de vol pour faire appel à ce service.

Au sein de la Maison de Police de Stoumont et ce depuis début 2017, l'Inspecteur Ista est en charge des visites de technoprévention sur la commune de Stoumont. Son travail consiste à se rendre chez tout citoyen demandeur de son service, d'effectuer la visite du bâtiment privé ou public, de donner des conseils adaptés et d'éventuellement rédiger un rapport reprenant les conseils et les divers points abordés lors de la visite. L'application ou non de ces conseils reste à votre entière disposition.

Un service centralisé de technoprévention est présent à l'Hôtel de Police de Malmedy situé rue Frédéric Lang, 1 à 4960 MALMEDY :

- Tél : 080/281/870

- Mail : preventions@stavelotmalmedy.be

Les coordonnées de l'INP Ista en charge de la technoprévention sur la commune de Stoumont :

- Tél : 080/281/945

- Fax : 080/281/959

- Mail : marie.ista.5030@police.be

Quelques adresses utiles :

- ▶ Site du SPF intérieur, département SLIV (direction sécurité locale intégrale) : <http://www.besafe.be>
- ▶ Déclarer un système d'alarme, déposer plainte en ligne pour un petit délit : <http://www.police-on-web.be>
- ▶ Plateforme pour réfléchir et prendre des initiatives en matière de sûreté : <http://www.1joursans.be>
- ▶ Facebook de votre Zone de Police : <http://www.facebook.com/ZonedePolicedeStavelotMalmedy>
- ▶ Site internet de votre Zone de Police : <http://www.policestavelotmalmedy.be>
- ▶ Site de l'association national pour la protection contre l'incendie et le vol : <http://www.anpi.be>
- ▶ Site de la Police Fédérale avec les statistiques en matière de criminalité : <http://www.stat.policefederale.be/statistiquescriminalite>
- ▶ Site pour les installateurs agréés INCERT (alarme) : <http://www.incert.be>
- ▶ Site pour vérifier le nom de la société d'installateur d'alarme : <http://www.vigilis.be>
- ▶ Site pour la loi caméra : <http://www.privacycommission.be>

MAISON NUMÉROTÉE

UNE MAISON NUMÉROTÉE PEUT SAUVER VOTRE VIE OU CELLE D'UN DE VOS PROCHES !

Lorsque les services de secours (pompiers, police, aide médicale urgente) sont appelés sur une intervention urgente, il arrive malheureusement que ceux-ci trouvent difficilement l'habitation des personnes dans le besoin car elle n'a pas de numéro. Vous pensez que tout le monde sait où vous habitez et qu'il est inutile d'indiquer votre numéro de maison ? Vous comprenez bien les conséquences le jour où vous aurez besoin des services de secours en pleine nuit et que dans l'obscurité, ces services ne trouvent pas votre habitation à temps...

Si le numérotage est indispensable pour ces services, il est aussi obligatoire. Et si l'immeuble est en retrait ou que le numéro n'est pas visible de la chaussée, le numéro devra être signalé en front de voirie.

Il est donc préférable de veiller à vérifier la présence de ce numéro afin d'éviter d'être verbalisé sur base de l'ordonnance de police administrative qui est consultable dans son intégralité sur le site internet de l'administration communale de Stoumont.



Pour éviter que les services de secours ne perdent des minutes précieuses à la recherche de la bonne adresse, votre numéro de maison doit être indiqué et visible.

Depuis le 1^{er} janvier, l'effectif de la maison de police de STOUMONT s'est quelque peu modifié. Il se compose maintenant de l'inspecteur principal Jean-Philippe LOUIS (Chef d'antenne), secondé par l'inspecteur Eric BOUDLET. L'équipe est complétée par les Inspecteurs Brice DEMOITIE, Michaël SURETING, Marie ISTA et Lauranne JASPART ainsi que d'une employée administrative et logistique à mi-temps en la personne de Madame Solange BIZIEN.

Le territoire de notre commune est divisé en trois quartiers, un inspecteur et son suppléant s'occupant de chacun d'eux.

INP BOUDLET (suppléant INPP LOUIS), quartier STOUMONT/CHEVRON composé de : Bierleux-bas, Bierleux-haut, Bru, Chauveheid, Chevron, Forges, Habimont, Neucy, Neufmoulin, Neuville, Oufny, Picheux-bas, Picheux-haut, La Platte, Stoumont

INP SURETING (suppléante INP ISTA) : quartier LA GLEIZE composé de : La Gleize, Andrimont, Beauloup, Cheneux, Chevronheid, Cour, Rue de l'Eglise, Exbomont, Gare de La Gleize, Hasoumont, Heilrimont, Les Minières, Monceau, Moulin du Ruy, Moustier, Roannay, Roanne, Roanne-Coo, Le Rosier, Roumez, Ruy, La Vaulx-Renard, La Venne, Werimont

INP DEMOITIE (suppléante : INP JASPART), quartier LORCE/RAHIER composé de : Lorcé, Biorny, La Bruyère, Le Thier, Chession, Froidville, Meuville, Moulin de Rahier, Rahier, Targnon, Xhierfomont, Naze

Lors de votre visite en nos locaux ou d'un coup de téléphone pour nous faire part d'un problème non urgent, vous serez

dans la mesure du possible dirigé vers le titulaire de votre quartier ou à défaut son suppléant. **En cas d'urgence, ou de doute sur le degré d'urgence, n'hésitez pas à composer le 101** qui donnera la meilleure suite à votre appel.

Nos missions sont très variées mais nous pourrions en résumer la finalité comme suit : œuvrer à une vie en société harmonieuse, sereine et épanouissante pour tout un chacun. Nous ne pourrions mener cette tâche à bien qu'en étant proches de vous, à votre écoute, accessibles et disponibles. Chaque fois que nous le pouvons, nous privilégions la prévention et le dialogue. N'hésitez donc pas à prendre contact avec nous, nous préférons un appel de trop plutôt qu'aller ramasser les pots cassés !

Nous partons du principe qu'il n'y a pas de petit problème lorsqu'il s'agit du vôtre !

Pour nous contacter en dehors des cas urgents :

Téléphone : 080/28.19.40

Fax : 080/28.19.59

E-mail : infostoumont@stavelotmalmedy.be

Courrier : Maison de police de Stoumont, 19 route de l'Ambève, 4987 STOUMONT

Accueil : Chaque jour ouvrable de 08h30 à 12h et de 13h à 16h30 et sur rendez-vous en fonction de nos impératifs de service.

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

Chers parents,

La police de Stoumont vous informe qu'elle sera présente aux entrées et sorties des classes plus régulièrement.

Veillez donc à boucler votre ceinture, ainsi que celles de vos enfants du début du trajet jusqu'à l'arrêt complet du véhicule.

Les enfants de moins de 18 ans et dont la taille est inférieure à 1,35 m doivent être transportés dans un dispositif de retenue pour enfants (siège, rehausseur...) qui leur est adapté et porter la ceinture de sécurité.

Ils peuvent être transportés à l'avant ou à l'arrière du véhicule du moment que la première partie de la règle soit respectée.

Il existe différents dispositifs de retenue en fonction de la taille et du poids de votre enfant.

Nous vous rappelons également qu'un arrêt de bus n'est pas une place de PARKING et que tout stationnement y est **INTERDIT !**

Si vous ne connaissez pas la différence entre les deux, la voici :

Le terme « véhicule à l'arrêt » désigne un véhicule immobilisé pendant le temps requis pour l'embarquement ou le débarquement de personnes ou de choses.

Le terme « véhicule en stationnement » désigne un véhicule immobilisé au-delà du temps requis pour l'embarquement ou le débarquement de personnes ou de choses.

Évitez également de vous garer à tout endroit qui pourrait gêner la visibilité (dans les virages, à proximité des passages pour piétons, à moins de 5 mètres en deçà et au-delà des carrefours,...). Pensez qu'un enfant pourrait sortir à tout moment de l'arrière d'une voiture, traverser la route sans prévenir, ect.

Modérez votre vitesse et respectez la signalisation aux abords des écoles.

MONTREZ LE BON EXEMPLE ET PENSEZ À LA SÉCURITÉ DE VOS (FUTURS) ENFANTS !

NOUS AVIONS DÉJÀ LE MÉRITE SPORTIF, Désormais nous AVONS AUSSI LE MÉRITE CULTUREL.

Notre commune compte parmi ses citoyens quelques perles, des personnes talentueuses et engagées qui font évoluer nos pensées et sont source de vitalité.

« La culture est le souffle qui accroît la vitalité de l'Humanité » dit un proverbe africain.

Pour cette première édition 2017, organisée ce 11 juin à Rahier, nous avons souhaité mettre à l'honneur Philippe de Pierpont et Marcel Masuy.

Discours prononcé en hommage à Philippe de Pierpont

« Elle ne pleure pas, elle chante », « Welcome Home » ou « Paysage après la bataille ». Des titres qui peut-être vous parlent, ou pas !

Permettez-moi de vous évoquer l'auteur...

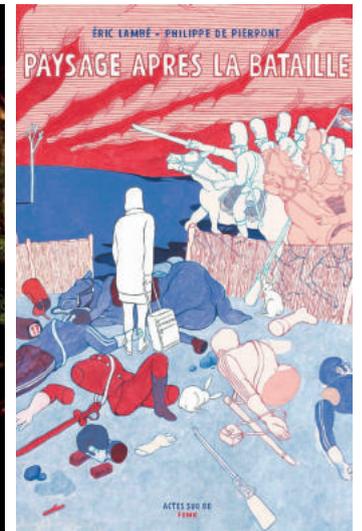
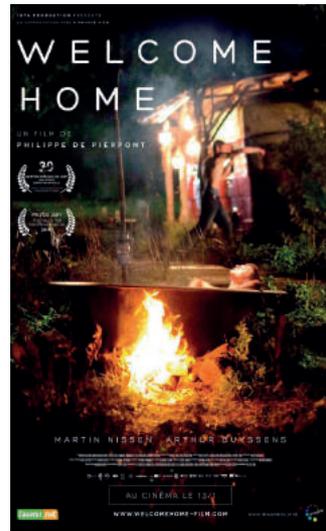
Un homme-artiste qui vit un pied à Bruxelles et un pied chez nous, mais dont le cœur semble bien ancré à Roanne où il est implanté depuis une bonne douzaine d'années. Certains d'entre nous lui trouveront sans doute un air bruxellois, pourtant, à la capitale, on ne manque pas de pointer son accent wallon. Mais ce qu'il faut savoir, c'est que chez Philippe, le métissage, c'est génétique. Né à Bruxelles, de mère flamande et de père wallon, dès le plus jeune âge, il est marqué par cette identité plurielle qui fera sans doute la richesse du personnage.

Philippe est un grand observateur, le visuel c'est son dada. Pas étonnant de le voir suivre un cursus en histoire de l'art, ni d'ailleurs de prendre la tangente une fois confronté au milieu poussiéreux et prétentieux des galeries et musées de l'époque. Son grand désir est alors de voyager et la mécanique automobile lui semble alors être un choix opportun et surtout exploitable à l'étranger.

Mais rapidement, l'impulsion artistique reprend le dessus... et toujours, il se donne entièrement : « à fond » dans la musique, comme saxophoniste, à en avoir mal aux mains ; puis « à fond » dans le théâtre, ce qui l'amène à partir en tournée en Italie où il réside un temps.

Il reste cependant toujours sur sa fin.

Après avoir joué sur les planches, Philippe décide de passer derrière la caméra. Il a plein d'histoires à raconter, alors pourquoi ne pas les écrire et les mettre en scène ? Il se met alors à créer, se servant de toutes ses observations pour se plonger pleinement dans la gymnastique de la



fiction. Et croyez-moi, rien n'est laissé au hasard, tout est minutieusement choisi et sous contrôle. C'est ainsi que, de retour en Belgique, il se lance « à fond » dans la BD et le cinéma. Investissement énorme, mais à la hauteur de ses ambitions ! Il prend un risque, et avec raison, celui d'exposer son univers au regard des autres.

Heureusement, Philippe est un homme tenace. Pas question de se laisser abattre par le premier obstacle. En 1991, il entreprend de créer un film « miroir » sur l'évolution de six jeunes burundais. Arrivé à la 4^{ème} étape de leur parcours de vie, le voici aujourd'hui confronté à un refus d'accès au pays pour raisons politiques. N'oubliez pas qu'il va abandonner son projet ! Il échafaude désormais des plans pour faire sortir ces jeunes du pays. Philippe garde le cap, toujours son objectif en ligne de mire.

Ce qui travaille en profondeur notre créateur, c'est l'inquiétude existentielle. Ses récits questionnent le sens de la vie. Et si la thématique de la souffrance est souvent abordée, c'est surtout l'enseignement que l'on tire d'une épreuve qu'il nous invite à retenir. Car pour lui, c'est une certitude, chaque nouvelle expérience rend plus riche de soi, des autres et du monde.

Curieux de l'Homme, Philippe mène l'enquête ; il nous questionne, il vous questionne : « et vous, qu'est-ce qui vous relie à votre territoire ? ». Cette interrogation sur ses propres racines et son identité, chacun peut y répondre. Philippe, lui, peut reconnaître être encore davantage en lien avec notre belle contrée depuis qu'il y a vécu une grande expérience, celle du tournage de « Welcome Home », film coup de cœur au 30^{ème} Festival international du film francophone de Namur en 2015.

En janvier 2017, tout récemment, nouveau coup de projecteur. Suite à la parution de la bande dessinée « Paysage après la bataille », Philippe et son ami dessinateur, Eric Lambé, reçoivent le fauve d'or du Festival d'Angoulême, prix décerné au meilleur album de l'année. Bien qu'un peu étourdi par l'événement, rassurez-vous, cela ne lui monte

pas à la tête. Cette belle reconnaissance ouvre la porte à de nouvelles opportunités. Actuellement professeur à Saint-Luc à Bruxelles et aux Beaux-Arts à Tournai, le voici désormais convoité par l'Université de Hong Kong pour quelques éventuelles heures de cours dans l'avenir.

Cher Philippe, nous sommes fiers d'avoir un artiste aussi talentueux sur notre territoire et heureux, aujourd'hui, de pouvoir célébrer avec toi cette consécration. Surtout, continue à nous raconter des histoires, à nous étonner, à nous saisir dans notre for intérieur. Félicitations !

Discours prononcé en hommage à Marcel Masuy

Pour mettre à l'honneur Marcel, et forcément son épouse



Suzanne, je vous discourrai dans un langage qui leur ressemble : « Il était une fois un jeune homme prénommé Marcel. Après avoir sillonné les rues d'Elisabethville, parcouru la savane et s'être imprégné des récits des griots vingt années durant, Marcel,

beau et fringant, quitta son berceau d'Afrique pour découvrir la civilisation occidentale. D'abord il fut plongé au cœur de la Cité Ardente où il ne fréquenta que brièvement Tchantchès et ses compères ; car rapidement, il leur préféra Jean de Nivelles. Au cœur de la petite ville brabançonne, il mena deux années studieuses et apprit tout, ou presque, des sciences et de la géographie. Jusqu'au jour où il croisa son regard... Elle, c'était Suzanne, une demoiselle au visage enjoué, la fille de son brave propriétaire. Soudain, son cœur bâtit aussi fort que le carillon de la Collégiale Sainte-Gertrude.

Une fois son diplôme en poche, le jeune Marcel décida d'emmener sa belle Suzanne vers d'autres horizons. Lassés de la tarte al'djote, tous deux préférèrent unanimement « li blanke dorêye » de Tancremont. Ils s'établirent là, dans un fief tout proche, au pied des ruines du château de Franchimont où déjà les pierres chuchotaient des histoires. Le jeune Marcel fut désigné maître d'école et Suzanne lui emboîta le pas. 35 années durant, tous deux usèrent de leurs 1001 talents pour animer, instruire et partager leur goût des découvertes.

A l'heure de la retraite, sillonnant ensemble collines et vallées, Suzanne fut soudain éprise d'une vieille mesure.

Marcel, en brave époux, prit celle-ci d'assaut afin d'y établir demeure, et ce, non sans labeur.

Une fois bien ancré, subitement, ce cher Marcel fut pris d'une fantaisie... Il se mit en tête, avec une poignée de villageois, de faire revivre quelques ruines. Sans doute, ignorait-il tout des polémiques, des guerres de clans et autres embûches ? Avec une détermination légendaire, il se mit à tout orchestrer.

De réunions en réunions, de lettres en lettres, de discussions en discussions, le valeureux défenseur et sa troupe surmontèrent chaque obstacle.

Une décennie de préliminaires pour deux années d'érection et voici que surgit une magnifique bâtisse des décombres ; une bâtisse qu'ils décidèrent de dédier aux arts, aux savoirs, à la musique, au théâtre !

Emporté par les effluves de ce bouillon de culture, ce brave Marcel prit sa plume et se mit à écrire poèmes et récits. Avec sa chère Suzanne, ils invitèrent des personnages farfelus au cœur du village : le diable, bellem, le chasseur maudit, le verbouc, des nutons, des maniquets, des druides, le baron de Rahier...

Progressivement, l'imaginaire se propagea un peu partout ; on le croisa aux coins des rues et dans les chaumières. On vit défiler des parades. Plus d'une fois, notre pauvre Suzanne fut surprise en transe, en train de jeter des sorts. D'autres phénomènes, des plus étranges, survinrent. On vit fleurir de terre, au milieu des coquelicots, des schistes-poèmes.

L'heure était grave. De contamination en contamination, le virus se répandit. Toujours plus puissant qu'on ne pouvait plus le tenir en quarantaine ; toujours plus puissant qu'il ne connaissait plus de frontières... Au point, m'a-t-on dit, qu'il contamina le camp sud « Vacatio Juvenis » qui se mit soudainement à jouer la comédie.

L'air de rien, en amenant l'imaginaire, ce brave Marcel et sa tendre Suzanne avaient apporté l'antidote aux « a priori » et aux replis.

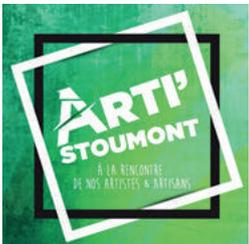
Et si nous devons retenir une leçon de cette histoire, c'est peut-être, comme le dit André Malraux, que la culture ne s'hérite pas, elle se conquiert... et qu'au cœur du village de Rahier se cache un grand conquérant et sa muse ; un conquérant qui peut entrer au panthéon des écrivains de théâtre et des poètes. Y'a pas à dire ! ».

Marie Monville

Echevine de la Culture



À LA RENCONTRE DE NOS ARTISTES ET ARTISANS



Ce dimanche 14 mai, le Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont a mis en lumière le travail d'une vingtaine d'artistes et artisans stoumontois à la salle La Vallonia de Moulin du Ruy. Au programme, sculpture, peinture, vannerie, photographie, poterie et bien d'autres disciplines qui révélaient tout le dynamisme et le talent parfois insoupçonné qui se cache tout près de chez nous.

Cette première rencontre avec nos créateurs dans un espace entièrement consacré à la découverte de leurs savoir-faire a remporté un vif succès. **Merci à chacune et chacun pour sa participation.** Vivement l'événement 2018 qui s'annonce plus grand et festif !

Hans Koevoet - **Peinture**

Jean-Pierre Brimiouille - **Vannerie**

Ginette Oudit - **Dessin, peinture**

Pascal Rocteur - **Vidéo**

Olivier Pirnay - **Dessin**

Ghislain Dejardin - **Lutherie**

Bruno Depasse - **Peinture, dessin, collage**

Christine Depasse - **Tableaux textiles**

Jean Lebrun - **Peinture**

Anne Rulmont - **Racines, pierres**

Gabriel de Potter - **Sculpture, photo**

Debby Van der Heijden - **Laine**

Eric Dechamp - **Auto construction**

Laëtitia Herion - **Musique, peinture**

Liliane Bontems - **Encadrement/photo**

Brigitte Ernst - **Poterie**

Catherine Boulanger - **Couture**

Serge Wergifosse - **Photo**

Les Foo Squares - **Musique**

Aelee Yu - **Cuisine coréenne**

Marie Monville

Echevine de la Culture





COMME CHAQUE ANNÉE, LA COMMUNE DE STOUMONT ORGANISE LE NETTOYAGE DE NOS ROUTES ET CHEMINS.



Notre commune a choisi les dates du 24 au 26 mars 2017 pour intervenir et spécialement le samedi 25 mars de 9h à 12h.

Nos ouvriers communaux se sont chargés en semaine du nettoyage le long des grandes routes laissant aux bénévoles les routes locales, les villages, les places et chemins.

Nous savons tous que ce genre d'opération est continuellement à recommencer. Nous savons tous que les personnes qui nettoient nos campagnes sont précisément celles qui ne les salissent pas.

Notre environnement ne nous appartient pas mais nous en profitons tous et le partageons avec des personnes parfois bien peu scrupuleuses.

Cette année, le personnel de l'Administration communale de Stoumont était invité à se joindre à celui de l'usine de Bru pour nettoyer l'axe principal qui relie la sortie de l'autoroute à l'entrée du village de Lorcé.

Beaucoup ont répondu à l'appel et plusieurs sacs de détritus divers ont été ramassés.

Une opération à répéter car, en plus de poser un acte citoyen utile, elle a permis de renforcer les liens entre tous ces nettoyeurs motivés qui ont partagé une collation en toute convivialité à l'usine de Bru.



Profitant toutes les semaines des beaux paysages de la commune et constatant malheureusement trop souvent des souillures dans le décor, les « Marcheurs de Chevron » ont pris part également le jeudi 23 mars, à leur manière, à l'Opération Grand Nettoyage de la Région wallonne.

Quelques membres du club, motivés, voire mordus ont entrepris de récolter tous les déchets apparents qui jonchaient le versant de la Lienne à hauteur de Chession au lieu-dit « He dessous les Fagnous ».

Pas moins d'une douzaine de sacs ont été remplis de déchets et remontés grâce à des cordes sur le sentier de la corniche. Une aventure que les amis marcheurs ne sont pas prêts d'oublier et qui leur a donné la satisfaction de contribuer à l'assainissement de notre environnement à tous.



LA PISCINE AU JARDIN, UN PETIT BONHEUR À BIEN DOSER



1- Comment assurer la qualité de l'eau de votre piscine ?

Une bonne filtration, c'est moins de produits chimiques. Rincer le filtre régulièrement est indispensable. La filtration est d'autant plus difficile si l'eau, souillée, n'est pas traitée à temps.

Astuces et conseils : Utilisez un bon système de filtration et effectuez un rinçage du filtre chaque semaine.

Pour maintenir une bonne qualité de l'eau, vous devez la désinfecter. Le chlore est la technique la plus utilisée. Le taux de chlore libre doit osciller entre 1 et 2 mg/l. Dépasser ce taux peut provoquer l'irritation des yeux et des poumons. Dans la rivière, où le trop plein de votre piscine finira par arriver, **les poissons sont, eux, sensibles à des taux de chlore 100 fois inférieurs !** Il est toujours conseillé d'attendre 48 h après l'ajout de chlore avant de vidanger sa piscine, en tout ou en partie, afin que le chlore libre s'évapore.

Astuces et conseils Contrôlez le pH de l'eau à l'aide de testeurs vendus dans le commerce avant de doser le chlore.

Pour maintenir la neutralité de l'eau, d'autres produits chimiques devront aussi être utilisés (acide sulfurique, soude caustique...). Mal dosés, ces produits auront également un impact tant sur votre santé que sur l'environnement.

2- Comment préserver ma santé et celle des cours d'eau ?

Dans la piscine, le chlore réagit avec l'azote de l'urée (urine, sueur, salive) et avec le carbone des végétaux (feuilles, pollen...). Ces résidus de la chloration sont soupçonnés d'être nocifs pour l'homme et pour l'environnement.

La qualité de l'eau de votre piscine va donc dépendre de votre hygiène.

Astuces et conseils : Soyez propre : douchez-vous avant la baignade, évitez autant que possible les jouets et les pieds sales, protégez la piscine des débris végétaux et nettoyez-la régulièrement.

3- Pour consommer moins d'eau

- Sachez que certains filtres consomment plus d'eau que d'autres. Informez-vous.
- Evitez les gaspillages : jeux intempestifs, vidanges abusives, fuites...

4- Pour chauffer votre piscine

- Pour votre piscine gonflable, des tapis solaires permettent d'augmenter la température de l'eau de 2 à 3°C.
- Pour une plus grosse piscine, une pompe à chaleur ou un chauffage solaire permettront d'utiliser l'énergie naturelle.

Bon amusement !

Le Contrat de rivière Amblève-Rour



DROIT DE RÉPONSE DE L'ASBL AVALA SUITE À L'ARTICLE LE HÊTRE DE CHAUVEHEID DANS LE BULLETIN COMMUNAL N°57

« La Commune a décidé d'abattre en urgence un des hêtres classés et répertoriés comme arbres remarquables qui encadraient la chapelle de Chauveheid. Elle l'a fait sur base des informations données par la Région wallonne et sur base d'un permis d'abattage donné par cette même Région

wallonne. Avala a attaqué ce permis devant le Conseil d'Etat et a perdu ce recours en extrême urgence. Avala estimait qu'il est anormal que pour un tel acte une enquête publique ne soit pas organisée, permettant un échange de vues et la participation des citoyens. Cela aurait été d'autant plus utile que la Commission royale des monuments et sites avait rendu un avis totalement négatif, estimant que le dossier n'était pas aussi clair que la Région wallonne le prétendait. Il y avait divergence notamment sur l'espèce de champignon qui parasitait ce hêtre. Lorsqu'il a été abattu, on a pu constater que la menace était loin d'être imminente et que ce hêtre aurait encore pu parfaitement vivre des dizaines d'années

LE HÊTRE DE CHAUVEHEID

sans présenter un danger immédiat. Ce qu'Avala reproche aussi, c'est qu'après avoir agi dans une urgence qui n'était pas de mise, l'échevin Goffin ait refusé de lui donner accès aux informations qui lui avait donné la Région wallonne, ce qui a provoqué l'introduction d'un recours et ne se soit pas renseigné sur la possibilité de soigner cet arbre pour essayer qu'il vive encore longtemps. Avala a réintroduit un recours en annulation contre le permis de la Région wallonne décidant l'abattage de cet arbre, estimant que ce permis n'était pas nécessairement légal. Avala informera la population de l'issue de ce recours. »

LE HÊTRE DE CHAUVEHEID : SUITE ET FIN

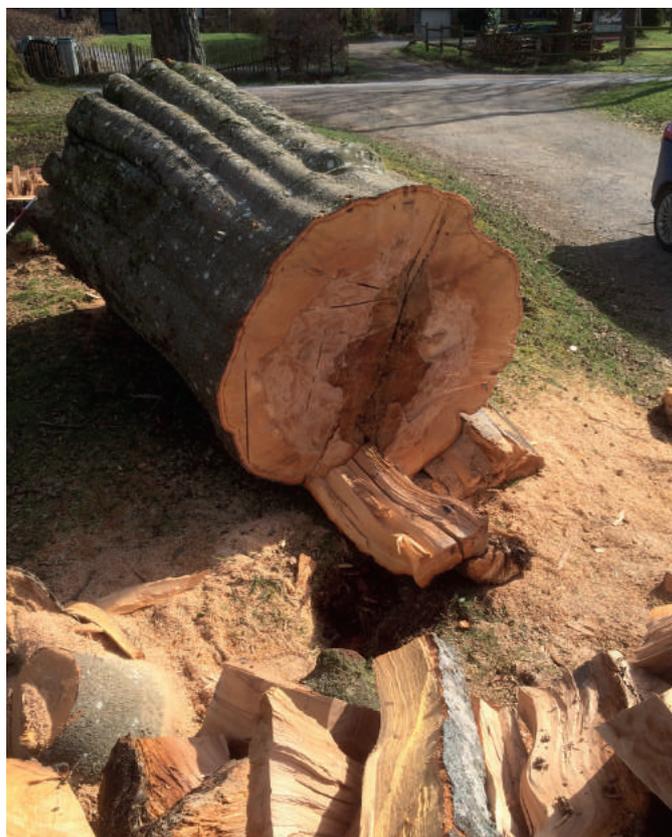
Je vous expliquais, dans le dernier bulletin communal, les raisons qui nous avaient amené à faire couper le hêtre deux fois centenaire qui jouxtait la chapelle de Chauveheid.

Le rapport de Monsieur Cléda, spécialiste de la Région wallonne, nous décrivait l'état sanitaire préoccupant de ce bel arbre (affaiblissement très important de la cime, décollement de l'écorce à la base du tronc, présence de champignons saprophytes pholiotes, dépérissement irréversible) et la décision du Conseil d'Etat évoquant également l'irréversibilité de la maladie, ne nous laissaient pas le choix. Début mars ce qui devait être fait le fut.

La coupe confirma le diagnostic établi : une grosse branche maîtresse était creuse et la coupe à la base laissait apparaître une importante nécrose. Nécrose confirmée début mai lors de la montée de sève qui n'apparaissait que sur une moitié de la souche.

Il n'y a évidemment aucune joie à devoir abattre un arbre séculaire, témoin depuis des lustres de la vie du hameau, mais le danger, était devenu trop important. Les Rahiëtois ont encore en mémoire la chute du hêtre du carrefour de l'église, qui ne se solda heureusement que par des dégâts matériels mineurs.

Philippe Goffin



CIMETIÈRE

POURQUOI UN « CIMETIÈRE NATURE » ?



La plupart de nos cimetières en Belgique se distinguent par l'absence de végétation. Pierres, marbre et graviers se mélangent dans un camaïeu de gris. Cet océan minéralisé est souvent hermétique au moindre végétal qui pousse.

Pourtant, nos cimetières représentent parfois de grandes surfaces où une flore et une faune locale peuvent évoluer, pour autant que l'environnement leur soit favorable, c'est-à-dire lorsqu'on y retrouve des aménagements végétalisés et lorsqu'on n'y utilise plus de pesticides.

En invitant la nature à prendre place dans les cimetières de Wallonie, communes et citoyens participent à la densification du maillage vert global et rendent nos cimetières plus chaleureux et accueillant. Un lieu agréable pour venir se recueillir sur la tombe de nos proches, où l'on pourrait se poser sur un banc et prendre le temps d'une communion avec nos défunts dans un cadre verdoyant.

C'est dans cette optique que le label « Cimetière nature » a

CIMETIÈRE
nature

CIMETIÈRE
nature

CIMETIÈRE
nature

vu le jour sous l'impulsion du Ministre wallon de la nature.

Concrètement, pour qu'un cimetière soit labellisé « Cimetière nature », il doit répondre à différents critères dont la végétalisation des surfaces. La commune peut ainsi choisir d'enherber les allées principales ou l'ensemble du cimetière, évitant par la même occasion l'utilisation de pesticides*. Certaines plantes couvre-sols peuvent également trouver leur place au niveau des entre-tombes ou des massifs fleuris en bout d'allées. Ces plantations offrent ainsi une touche de couleur entre le gris des pierres tombales et une source de nourriture pour les insectes pollinisateurs (papillons, abeilles solitaires,...). Ces derniers peuvent également trouver le gîte par la mise en place d'hôtels à insectes. Tout comme les oiseaux ou les chauves-souris qui pourraient trouver refuge dans des aménagements prévus à cet effet au niveau des



bâtiments présents dans le cimetière.

Au-delà de la préservation de la biodiversité, ce label se veut plus global en valorisant les actions en faveur des économies d'eau, du tri des déchets et de la gestion du bruit lors des entretiens du cimetière par les ouvriers communaux.

Avec le soutien de



Wallonie

Sans oublier, la création de structures d'accueil pour les citoyens (bancs, pièce d'eau,...). Bien que l'objectif du label soit de laisser se développer la biodiversité, un « cimetière nature » reste un lieu sensible qu'il faut aménager et entretenir de manière à pouvoir y circuler aisément. Et donc la verdurisation des cimetières et l'utilisation de l'espace par les usagers doivent rester compatibles.

Ce label propose différents niveaux d'engagement. La commune se verra accorder 1, 2 ou 3 feuilles en fonction des aménagements réalisés.

Vous voulez en savoir plus ? Un panneau explicatif à l'entrée du cimetière vous informe sur les actions réalisées et sur le

Votre **commune** agit pour **plus** de nature...
...ses actions lui ont valu le **Label Cimetière Nature** !

- Aménagements végétalisés
- Plantes variées, mellifères, indigènes
- Accueil de la faune et de la flore indigène
- Entretien raisonné des végétaux
- Poubelles sélectives temporaires
- Formation du personnel à la gestion différenciée

Ce cimetière a reçu le Label Cimetière nature de niveau 1

niveau d'engagement de votre commune.

Adhérer au label « cimetière nature », c'est sortir de l'austérité de nos cimetières pour aller vers un havre de paix plus coloré, verdoyant et sain. C'est aussi, par les couleurs et les formes que nous offre la nature, contribuer, peut-être, à adoucir la charge émotionnelle de ce lieu hautement symbolique.

* Suite à l'arrêté du Gouvernement wallon du 11/07/2013 relatif à une application des pesticides compatible avec le développement durable, les communes ne pourront plus utiliser de pesticides à partir du 1er juin 2019 dans l'espace public, cimetières compris. Cela implique que vous ne pourrez plus utiliser d'herbicides sur la tombe de vos proches. Demandez à votre commune le dépliant sur l'entretien écologique des tombes.

La nature partout par tous !



RÉSEAU WALLONIE NATURE



LE TEMPS DES SEMIS BAT SON PLEIN !



Depuis le printemps, la grainothèque est installée à l'office du tourisme et elle fait le bonheur des jardiniers amateurs. Des graines de fleurs (tagettes, roses trémières, capucines...), de légumes (radis, panais, poivrons, tomates, arroche...), de courges (siam, gros de Paris, doubeurre, courgette...), de plantes aromatiques (persil, coriandre, origan...) sont à votre disposition. N'hésitez pas à venir vous servir. Et si vous ne pouvez déposer de graines maintenant, vous le ferez plus tard, en automne.

La grainothèque est accessible pendant les heures d'ouverture de l'office de tourisme et de la bibliothèque.

Marie-Françoise Perat
Coordinatrice du PCDN

JARDINS OUVERTS

JARDINS OUVERTS 2017



LES DIMANCHES 13 AOÛT ET 3 SEPTEMBRE

Jardins naturels, plantes mellifères, cultures potagères ou maraîchères, biodiversité... Le PCDN de Stoumont vous invite à visiter sept lieux où la nature est mise à l'honneur. N'hésitez pas à franchir l'entrée : des jardiniers passionnés vous accueilleront et partageront leurs expériences.

► ANDRIMONT, 48

Annik et Adrien Nuyten

Cet ancien jardin ornamental est réorienté vers plus de naturalité mettant l'accent sur les plantes mellifères destinées à nourrir les abeilles : talus, murets, buttes de permaculture, petits arbustes fruitiers offrent de nombreuses possibilités d'accueil de la flore et faune spontanées tout en permettant la production de quelques légumes et de nombreux fruits. Un jardin qui marie le plaisir de la découverte et la surprise du vivant ! Annick présentera ses ruches, ses bougies en cire naturelle et son four solaire.

Visite le 13 août de 10 à 12h et de 14 à 18 h

► EXBOMONT 4

Sammy Raven

Le Potager de la Ferme du Mont des Brumes vous ouvre ses portes. Venez découvrir les parcelles de production maraîchère où la notion de respect de la nature et des Hommes prend tout son sens. Produire des légumes savoureux sans aucun produit chimique, c'est possible !

Uniquement visite guidée le 13 août à 11h et 15h

► STOUMONT, ROUA 10

Le Fagotin

A la Ferme d'Animation du Fagotin, vous entrerez dans un jardin sensoriel, naturel, vous participerez à des ateliers culinaires, préparerez des tisanes, vous observerez des insectes...

Atelier compostage à 14 et 16h par M. Michel Touette, ancien jardinier du Service Plantations de la Ville de Liège, éducomposteur, passionné du jardin.

Visite le 3 septembre de 13 à 17h

► CHEVRON (à côté de l'église)

Ancien cimetière

L'ancien cimetière de Chevron a reçu le label « Cimetière Nature ». En invitant la Nature à prendre place dans les cimetières, la Commune de Stoumont favorise l'accueil de la vie sauvage, participe au développement de la biodiversité et au respect de l'environnement.

Visite libre les 13 août et 3 septembre de 10 à 17h

► STOUMONT (près du terrain de football)

Rucher didactique

La commune de Stoumont est une commune Maya. Son rucher didactique a été réalisé dans le cadre du PCDN par des apiculteurs soucieux de partager leur expérience, leur savoir-faire, de sensibiliser le public au rôle des insectes pollinisateurs.

Deux apiculteurs présenteront le rucher et son fonctionnement, la prairie et ses plantes mellifères.

Visite le 3 septembre de 14 à 17h

► BIERLEUX-HAUT, 16

Thomas Lauwers et Isabelle Pepin

A la ferme-école de Bierleux-Haut, centre de formation de l'Ecole Paysanne Indépendante, plusieurs dizaines d'espèces de légumes sont cultivés sur une propriété collective de plusieurs hectares.

Visite le 13 août de 14 à 17h

► CHAUVEHEID, 51

Gabriel de Potter

Envie de créer un jardin naturel, d'aménager un coin sauvage, une spirale aromatique ou une mare pour favoriser la biodiversité ?

Ce jardin offrira l'occasion de partager témoignages et questions et d'observer la petite faune qui y trouve refuge.

Visite les 13 août et 3 septembre de 14 à 18h

Journal de la Bibliothèque

DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Voici un petit aperçu des animations de la bibliothèque durant ce premier semestre. Celui-ci a été animé par la conteuse Chantal Devillez, une fileuse de mots, tisseuse d'histoires, souffleuse de rêves. Bref, une conteuse pleine de ressources.

Le 25 février : Masques, confettis et cotillons. Qui se cache sous le masque ? Qui se cache sous son déguisement ? Qui se cache derrière ses moustaches ? Mystère ! Toi, peut-être ? Un magnifique spectacle de carnaval pour les petits.

Le 13 avril : Autre thème, soirée pyjama. Une veillée en pyjama autour d'un feu de contes. C'est emmitoufflés dans des pyjamas doux, chaussés de pantoufles bien chaudes, avec des nounours ou avec des doudous magiques que les petits sont venus, accompagnés de papa ou maman pour assister à une animation en soirée.

Le 27 mai : L'attrape rêves. Rêves, songes et rêveries. Rêves de la nuit, rêveries du matin, songes de l'après-midi. Là aussi les enfants ont apprécié le spectacle. Ils se sont laissé attraper dans les fils magiques et enchanteurs de l'attrape-rêves.

Toutes ces animations sont organisées par notre bibliothécaire Nicole Bonmariage et sont gratuites. N'hésitez pas vous aussi à nous rejoindre lors des prochaines animations.

Yvonne Vannerum

BOÎTES À LIVRES

Les boîtes à livres commencent à être placées sur notre commune.

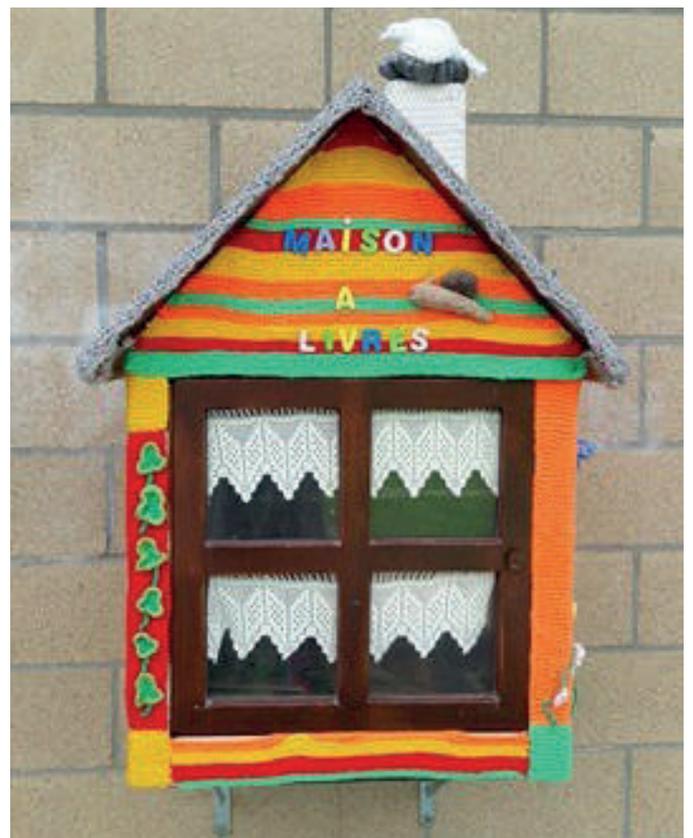
A quoi cela sert ? Pour qui ? Pourquoi ?... un tas de questions dont voici les réponses.

Les boîtes à livres, c'est un nouveau concept de partage pour permettre à tout un chacun de découvrir des livres mis à disposition dans les boîtes. Le principe est simple, vous prenez le livre qui vous plaît, après l'avoir lu soit vous le rapportez, soit vous le conservez. Vous pouvez également apporter un livre de chez vous et le mettre à disposition des autres lecteurs. Pensez à laisser un petit mot pour donner vos impressions. N'hésitez pas à prendre également le temps de vous poser sur le banc qui se trouve près de la boîte et faire un brin de causette avec d'autres personnes passionnées de lecture.

Nos deux boîtes ont été placées par le personnel communal, l'une contre l'église de Moulin du Ruy et l'autre dans la cour de l'école de Rahier. Ces boîtes ont été confectionnées par les dames de l'atelier tricot en collaboration avec la bibliothèque. L'accès aux boîtes est gratuit et illimité.

Yvonne Vannerum

Echevine en charge de la Bibliothèque



Journal de la Jeunesse

UN ARBRE, UN ENFANT

Discours prononcé par l'Echevine de la Jeunesse, Yvonne Vannerum.



Pour beaucoup, l'arbre est le symbole de la vie par excellence, raison pour laquelle on plante souvent un arbre à la naissance d'un enfant. Planter un arbre pour célébrer la naissance de l'enfant dépasse la simple tradition. C'est un geste fort et symbolique, un acte responsable et durable.

Par cet acte, chers parents, vous prenez le parti de créer un lien entre la nature et l'homme, entre l'arbre et l'enfant. Pour tous deux, c'est la vie qui commence. Au fil du temps et

des saisons, tous deux vont se développer. Votre famille va également évoluer comme un arbre. Comme les branches d'un arbre, vous allez grandir dans des directions différentes, mais vos racines ne feront qu'un.

Cette année, la commune de Stoumont est heureuse d'accueillir 35 enfants qui ont vu le jour sur notre territoire en 2016.

La commune a choisi le chêne, cet arbre synonyme de force et de solidité au sens spirituel autant que matériel. Arbre majestueux et sacré dans de nombreuses traditions, il est synonyme de force et figure par excellence de l'Arbre et de l'axe du monde.

La sagesse, la générosité, la longévité, la puissance... autant de caractéristiques que possède le chêne et nous l'espérons possèdera votre enfant tout au long de sa vie.

Au nom de l'administration communale de Stoumont, nous tenons à vous féliciter, chers parents, pour cette naissance.

Une citation du Dalaï Lama illustre bien l'acte que nous avons réalisé ensemble aujourd'hui : « *Donnez à ceux que vous aimez des ailes pour voler, des racines pour revenir et une raison de rester.* »

L'ÉCOLE SAINT-RAPHAËL DE STOUMONT

► Initiation au Shiatsu du Samourai (tous)



Mme Chirsta est venue plusieurs fois dans chaque classe nous expliquer des techniques de massage en duo qui permettent de se calmer et de se concentrer. Depuis, nous les utilisons souvent en classe.

DES NOUVELLES DES ÉCOLES



► Fête de carnaval (maternelle)



► Opération «nettoyage» des alentours de l'école (P4-5-6)



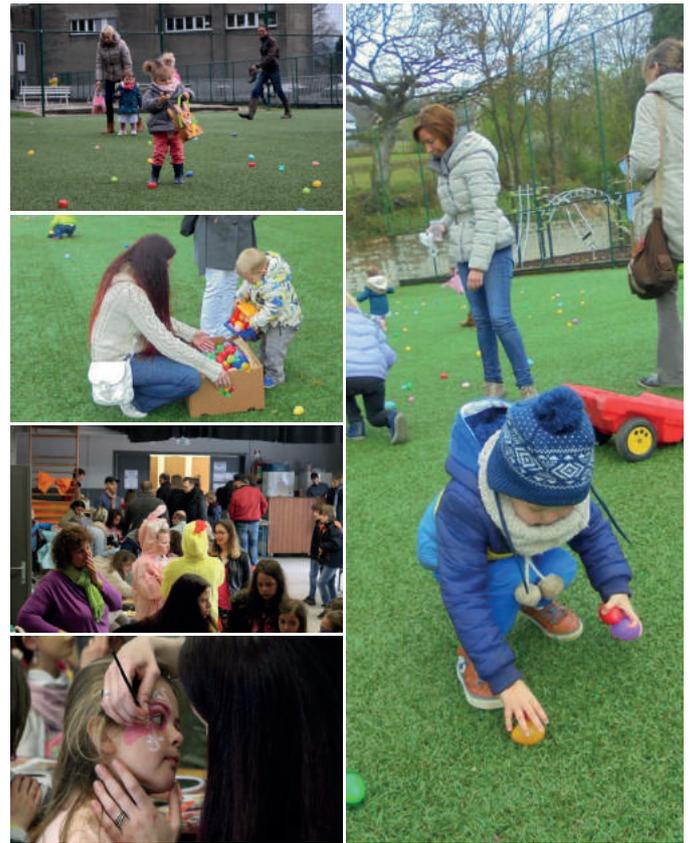
► Venue de nos correspondants (maternelle)

Pour la venue de nos copains de la classe maternelle de l'école libre de Trois-Ponts, nous avons cuisiné et bricolé. A la veille de vacances de Pâques, ils sont venus vivre avec nous une chasse aux œufs.



► Chasse aux œufs (tous)

Comme de coutume, les cloches ont été généreuses avec tous, le weekend de Pâques!



► Plantations pour la fête des mamans (maternelle)



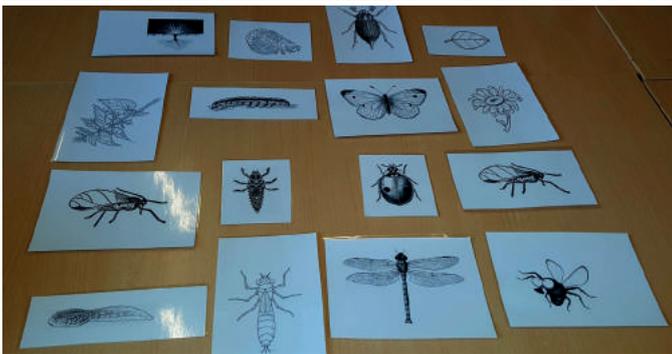
► Élevages d'insectes (primaire)

Nous avons observé les étapes du cycle de vie de la coccinelle (P1 -3) et du papillon (P4-6).



► Excursion à Hexapoda (P1-2-3)

Nous sommes partis à la découverte du monde des insectes: attributs, alimentation, cycle de vie, reproduction, ...



► Excursion à Sour'O'Rama et visite d'une station d'épuration (P3 à P6)



L'ÉCOLE COMMUNALE DE RAHIER

► Le carnaval des sorciers et sorcières



► A la caserne des pompiers



► Le jardin des maternelles de Rahier



► Le Musée de la Vie Wallonne

Le lundi 13 mars 2017, nous sommes allés au Musée de la Vie Wallonne. Nous avons regardé d'anciennes photos sur un écran. Après, nous sommes allés observer le mobilier d'anciennes pièces d'une maison du siècle dernier ainsi qu'une ancienne classe. Puis nous sommes allés jouer avec d'anciens jeux en bois.

Nous avons beaucoup apprécié.



► **Sur la piste des castors**



► **Le Techni-Truck**

Le Techni-Truck est un camion qui passe d'écoles en toute la province de Liège, pour valoriser les métiers techniques en pénurie. Cette année, le thème était l'électricité. Nous avons appris à réaliser l'alimentation électrique d'une maison traditionnelle. Ensuite, nous avons eu une présentation des métiers techniques en pénurie.

Les élèves de 5^e et 6^e



L'ÉCOLE COMMUNALE DE MOULIN DU RUY

► **Initiation à l'équitation**



Les maternelles sont partis au manège pour une journée d'initiation à l'équitation.

- ▶ **En allant à la mare, découverte des fraises des bois.**



- ▶ **Atelier : argile, torchis : nous avons fabriqué une brique.**



- ▶ **Une journée à l'abbaye de Stavelot : A la découverte des templiers !**



- ▶ **Apprendre en s'amusant**



L'électricité grâce au Techni Truck de la province,

- ▶ **Une découverte originale**

Grâce à une maman musicienne, nous avons pu assister à

un concert dans notre école.



- ▶ **Initiation skis**

Une journée d'initiation skis au Mont des Brumes. Que du bonheur !!!!!!!!!!!



► Excursion à Malagne

Notre excursion à Malagne : utilisation de la forge. Nous avons réalisé une clé de grange.



Un vaillant chevalier...



Une autre activité lors de notre excursion à Malagne : fabrication de bracelets avec les laines des moutons.

► Le monde sauvage d'Aywaille



Une super journée passée au monde sauvage d'Aywaille.



En attendant le spectacle des otaries du Monde Sauvage...



Dis- moi, dis- moi, dis- moi / Le nom d'un animal / Du monde sauvage d'Aywaille.....

► En 5ème et 6ème, on a le privilège de flécher la marche Adeps.



DES NOUVELLES DE L'ATL (ACCUEIL TEMPS LIBRE)

► La plaine de vacances communale 2017

La plaine de vacances est organisée par le service ATL de la commune de Stoumont, avec l'équipe d'animation : Cathy Lhoir, Marie Remacle, Allison Garsou et Anne Lejeune.

Les trois animatrices transmettent aux enfants leur enthousiasme dans une multitude d'animations autour d'un thème différent chaque semaine : «jeux à gogo» (à Rahier du 17 au 20 juillet), «Zen et Nature» (à Moulin du Ruy du 24 au 28 juillet), «le tour du monde» (à Moulin du Ruy du 31 juillet au 4 août) et «Intervilles» (à Rahier du 21 au 25 août). Et pour les plus petits (2 ½ - 5 ans), des activités adaptées à leurs besoins sont prévues sur un thème différent : « les aventures de mon doudou » ou « les pirates ».

La coordinatrice, Anne, est responsable de la bonne organisation et du vivre ensemble. Les enfants viennent de différentes écoles, il y a des petits et des plus grands et chacun doit avoir sa place dans le groupe, être écouté et respecté, notamment lors des moments d'évaluation où l'on partage ses émotions et où les conflits sont gérés positivement.

Tous les vendredis, les parents sont invités à admirer les réalisations de leurs enfants et à rencontrer l'équipe d'animation (qui reste à l'écoute des familles tout au long de la plaine).

► La plaine de vacances « Jeunesse et Santé »

Nouveau partenaire de la commune de Stoumont, l'organisation de Jeunesse de la Mutualité chrétienne de la région verwiétoise, offrira cette année 2 semaines d'animations accessibles à tous, à l'école de La Gleize du 7 au 18 août (sauf WE et 15 août). Une équipe de 6 animateurs accompagne les 3 groupes d'enfants : les « minis » de 3 à 5 ans, les « moyens » de 6 à 8 ans et les « grands » de 9 à 12 ans. Les activités sont toujours adaptées à l'âge et aux besoins des enfants, elles sont diversifiées pour permettre à chacun de trouver son bonheur !

Rendez-vous donc à La Gleize, pour découvrir ces nouveaux stages « Jeunesse et Santé ».

► Les stages d'été

Les stages organisés par les ASBL dans notre commune offrent aussi de bons moments à nos enfants : les stages «Ferme et Nature» au Fagotin, les stages d'équitation au Val de Lienne (toutes les semaines de juillet et août, à partir de 3 ans au Fagotin et de 4 ou 6 ans au Val de Lienne). Pour les plus sportifs, 6 semaines de stages : 2 multisports avec l'équipe de Bouge & Fun (à partir de 3 ans) et du tennis et activités diverses au TC La Gleize (à partir de 5 ans), ou bien les rencontres autour du cheval par l'Autrémoi à Moulin du Ruy. Et pour ceux qui aiment cuisiner ou coudre, 3 stages à Vivacook (Moulin du Ruy) et un stage de couture avec Mademoiselle Cathy à Lorcé.

Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

Et si ces stages sont un peu plus coûteux (de 65 à 135€/semaine), la commune vous offre un subside de 25€ par enfant. Un « Bon pour 25€ » vous sera remis par le responsable de l'ASBL, après la participation à 5 jours de stage.

Toutes les informations concernant les stages pour enfants sont accessibles sur le site de la commune de Stoumont, à la rubrique «Accueil Temps Libre» .Vous les trouverez aussi sur le feuillet «Agenda des manifestations» distribué en toutes boîtes, et sur la page Facebook de l'Administration communale de Stoumont. Et bien sûr, le service ATL est toujours à l'écoute de vos demandes et suggestions concernant l'accueil de vos enfants : anne.lejeune@stoumont.be ou 0471 88 00 51 ou Yvonne VANNERUM, échevine de l'ATL.



Plaine de vacances à Rahier



Stages au Val de Lienne



Stage Vivacook



Discours prononcé par l'Echevine des Sports, Yvonne Vannerum

Chaque année, nous mettons à l'honneur des sportifs ou un club sportif pour les résultats engrangés dans l'année ou un bénévole pour son engagement en faveur du sport pour tous. Pour l'année 2016 sont à l'honneur Julia Gabriel et le Tennis Club La Gleize.

► Julia Gabriel

Julia a débuté la danse à l'âge de 6 ans. Ayant déjà le sens du rythme et entraînée par sa grande sœur, elle intègre directement un groupe de compétition. La danse sportive est une discipline reconnue, un vrai sport qui allie bonne condition physique, rythme, grâce et élégance. Dans le groupe, Julia y est décrite, par le directeur de l'école de danse, comme le « bébé TopOne ». Le groupe enchaîne les compétitions et des titres éclosent, Championne de Flandres, Championne de Belgique et ce, deux années consécutives. Elles ont même participé l'année dernière au championnat d'Europe.

Julia a tenu également à s'épanouir dans la compétition solo en Flandre où il fut très difficile de se faire une place mais où elle s'est battue comme une lionne. Il existe trois catégories de classement : les débutantes, le niveau intermédiaire et enfin, le niveau avancé. Julia a gravi les échelons jusqu'à atteindre le niveau intermédiaire. Julia étant deuxième au ranking international, cela lui donne accès au championnat du monde qui a lieu en Tchéquie le 23 juin prochain. Sa famille la suit et est impressionnée par cette envie, cette énergie positive et son travail acharné du haut de ses 9 ans.

► TC La Gleize

L'équipe de tennis du TC LA GLEIZE est composée de : Thibaut SAUVAGE (Coach), Maxence BONAVENTURE, RONDEUX Grégory, BLAISE Jean-Luc, COLLIGNON Ronny, DUMEZ Anthony, DUMEZ Alexis, GERARD Julien, DUMEZ Thomas, RADOUX Nicolas, RENARD Steve, ANDRE Lucas, MASUY Boris, DE-SMET Jordan, DEWEZ Roland et GRIMAR Paul.

Elle a remporté sa série en Messieurs division 5 puis a gagné l'inter-série provinciale et ensuite s'est hissée jusqu'en demi-finale nationale. Demi-finale à Waterloo où 50 gleizois sont venus les supporter pour cette grande étape de l'aventure. Etape qui fut arrosée au retour malgré un départ stressé, m'a-t-on rapporté... Cette équipe est une belle bande de copains, sportifs et festifs, toujours prêts à courir après la balle (de tennis ou de foot) et à donner un coup de main (surtout pour le ménage après certaines soirées).

Cette année encore, l'équipe semble prometteuse, alors croisons les doigts !

Au nom de l'Administration communale, nous tenons à vous féliciter, Julia et le TC La Gleize, pour votre belle année sportive passée et vous encourager pour celles à venir.

Je terminerai en citant Pierre de Coubertin, « *Dans le sport, le succès n'est pas un but mais un moyen de viser plus haut. Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès.* »



COURSE À OBSTACLES À RAHIER

Vous rêvez de vous surpasser ?

De relever de nouveaux défis ?

Alors l'Ultimate Ardennes Race est fait pour vous !

Avec son parcours d'environ 12 kilomètres (ou 8 km) et ses 25 obstacles, cette épreuve sportive extrême vous permettra de vivre une expérience inédite.

Le **03 septembre 2017** à Rahier, seul ou en équipe, armez-vous de votre courage pour braver la nature et ses nombreuses surprises.

Oserez-vous participer ?

Informations : www.ultimaterace.be

COURSE À OBSTACLES

RAHIER

3 SEPTEMBRE 2017

ULTIMATE
ARDENNES
Race

2 PARCOURS
8 x 12
KILOMÈTRES

DÉPART 13:00 - INSCRIPTION : 20 € - SEUL OU PAR ÉQUIPE
WWW.ULTIMATERACE.BE

WEEK-END DU COMMERCE ÉQUITABLE

Cette année, la date du petit-déjeuner Oxfam était fixée au 18 juin. Pour la première fois, c'est tout un week-end qui a été dédié au commerce équitable.

Dès le vendredi, nous avons eu la chance de découvrir une magnifique exposition. Anne Lejeune a eu la gentillesse de nous faire partager et découvrir des gravures, des sculptures, des peintures, des croquis que sa fille Hélène lui a laissés. Une exposition qu'il ne fallait pas rater. Certaines œuvres étaient mises en vente et le bénéfice versé à OXFAM solidarité.

Le dimanche, notre traditionnel petit-déjeuner a remporté un vif succès, pas moins de 130 personnes se sont régalingées grâce au buffet et aux fricassées de Philippe. Un moment de retrouvailles autour de la table. Avant de partir, chacun avait la possibilité de faire ses achats au stand bien achalandé

par les bénévoles du magasin OXFAM de Malmedy. Une organisation conjointe de l'Administration communale et des amis de l'ancien château de Rahier.

Le lundi matin, le personnel des bureaux de l'administration a organisé un petit-déjeuner avant de commencer la journée. Quelques personnes avaient concocté des petits gâteaux, tartes...le tout cuisiné avec des produits du commerce équitable. Un bon moment de partage avant de débiter une semaine de travail.

Un magnifique week-end sous le soleil, des moments de partage qui n'ont pas de prix et le tout au nom du commerce équitable.

Nous tenons à remercier toutes les personnes bénévoles, acteurs ou visiteurs qui ont participé de loin ou de près et qui ont fait de ce week-end une belle réussite.

Yvonne Vannerum

VOYAGE À LILLE



VOYAGE À LILLE LES 17, 18 ET 19 NOVEMBRE 2017

Par sa vitalité culturelle, sa qualité de vie, son dynamisme économique et son énergie festive, la ville de Lille est devenue le cœur d'une métropole européenne, résolument tournée vers l'avenir. Tentés ? Yvonne Vannerum, l'Echevine en charge des Aînés de Stoumont, organise son voyage à Lille au moins de novembre 2017.

Votre escapade débutera le vendredi 17 novembre dès votre arrivée à Lille vers 11h00, le repas de midi est libre. Dans l'après-midi, une visite guidée pédestre du centre-ville sur le thème « Le Vieux Lille gourmand » est prévue. Ensuite, après l'installation à l'hôtel ibis Styles Lille Centre Gare Beffroi, le souper se fera dans un restaurant en dehors de l'hôtel.

Le samedi, après le petit-déjeuner à l'hôtel, la journée sera consacrée en matinée à la visite guidée du Palais des Beaux-Arts et l'après-midi, à la visite de la Distillerie Claeysens de

Wambrechies. Le repas de midi sera libre, celui du soir se fera dans un restaurant en dehors de l'hôtel.

Enfin, après le petit-déjeuner à l'hôtel et le chargement des bagages, la matinée du dimanche se poursuivra par une visite libre de la ville de Roubaix. L'après-midi, l'entrée sera libre au Musée de la Piscine, au Musée d'art et d'industrie André Diligent. Les repas de midi et du soir sont également libres. Le retour se fera à 18h00 au départ de Roubaix.

Le départ est donc prévu le **vendredi 17 novembre 2017 à 08h00** devant l'Administration communale de Stoumont et le retour le dimanche 19 novembre 2017 vers 21h00. Le prix du séjour s'élève à 299 euros. Nous espérons vous compter nombreux lors de ce voyage !

Pour les inscriptions, n'hésitez pas à contacter Odile Troch par mail à l'adresse suivante odile.troch@stoumont.be.

Yvonne Vannerum - Echevine (0473/58 89 03)

LA « BALADE DES POTES 2017 » FUT UN FRANC SUCCÈS... VIVEMENT 2018 !

La « Balade des Potes », c'est un rassemblement d'amateurs de Citroën 2CV et dérivés. Le concept en est simple et se résume ainsi : « pour que Passion ne rime pas avec Pognon » ... une inscription dérisoire, les boissons et le boulet-frites à prix coûtant, 1€ le billet de tombola. Difficile à battre !

Le 15 avril dernier, bien loin de la région d'Eupen qui a vu naître la manifestation, c'est au Château de Rahier que la joyeuse équipe a posé ses valises... et ses roues. Dès le vendredi soir, quelques courageux venaient déjà défier les frimas nocturnes, et ceci afin de ne rien perdre de la journée du lendemain...

Et quelle journée !... Car, venus de la région liégeoise, luxembourgeoise, comme du Hainaut, et même du Nord-Pas-de-Calais, ce ne sont pas moins de 42 véhicules, de tous âges, qui se sont rassemblés sur le parking de l'église, plus que jamais coloré ! De quoi réjouir les organisateurs...

Prêts à affronter la grisaille et les 30 kilomètres de la boucle du matin, les petits bicylindres sont partis ébrouer leurs 29 petits chevaux vers la brocante de La Gleize et chez Marianne, puis sur les hauteurs de Moulin du Ruy, Andrimont, Cour, Borgoumont,... pour revenir au Château pour le pique-nique et le barbecue. Vers 14 heures, alors que le soleil faisait -enfin- quelques timides apparitions, la caravane est partie à l'assaut des 60 kilomètres de la boucle de l'après-

midi : Moulin de Rahier, Les Forges, Oufny, Habiémont, Neufmoulin, Haute et Basse-Bodeux, Fosse, Saint Jacques, Grand Halleux, Wanne, Rochelival, Bergeval, Trois-Ponts et retour par la route de Brume, l'Ancienne Barrière et Froidville, l'accent avait clairement été mis sur la beauté des paysages, ce qui n'a pas échappé aux participants, ravis du dépaysement. Le parcours était agrémenté d'un quizz, ce qui a permis à chacun d'aller à la rencontre des petites anecdotes de notre belle région.

Tout le monde est rentré avec « la banane » pour le tirage de la tombola, la remise des prix, le boulet-frites et le long débriefing jusque tard dans la nuit, dans une ambiance typiquement « deuchiste » et à la lueur du brasero !

L'édition 2017 a vécu, rendez-vous est déjà fixé au 14 avril 2018 (et sur la page Facebook de l'évènement) pour une nouvelle « Balade des Potes »

Dominique Beaujean



Le 29 avril 2017, Francine et Angelo Pianezze-Loncelle ont fêté leurs Noces d'Or en la salle des mariages de l'Administration communale

Francine, Angelo,

Au nom de l'Administration communale, des membres du Collège et du Conseil ici présents, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune (la maison de tous) afin de célébrer ensemble, en présence de votre famille, de vos amis et de vos proches, un moment particulier de votre cheminement à deux : le 50ème anniversaire de votre engagement mutuel !

Francine, Angelo,

Jour pour jour, il y a 50 ans, vous vous êtes engagés officiellement à cheminer ensemble, à surmonter les obstacles et à partager vos peines et vos joies.

Votre invitation est illustrée par deux colombes qui témoignent de la force du lien qui vous unit. En effet, la colombe symbolise à la fois la paix, la pureté et l'amour et elle est porteuse d'un message fort. Ce message fort, vous l'avez traduit en toute simplicité, comme suit :

« Voici un demi-siècle, nous nous disions oui. Depuis, jour après jour, ce oui a GRANDI. A cette occasion, nous vous invitons à partager ce moment de JOIE avec nous ».

A titre personnel, permettez-moi de vous remercier pour la soirée partagée le 14 avril dernier et qui nous a permis d'évoquer ... assez longuement ... votre cheminement.

Je vous propose d'en retracer ensemble les grands moments.

Francine,

Tu es née le 02 juin 1945, dans la maison de tes grands-parents maternels. Cette période marque la fin de la seconde guerre mondiale.

Tu es la première née d'une fratrie de quatre enfants, dont une sœur et deux frères.

Ta maman, Elvire, prend en charge l'éducation de toute la petite famille.

Albert, ton papa, est paveur de rues. Asthmatique, il décédera malheureusement en janvier 1953, à l'âge de 29 ans. Sa disparition marquera à jamais ta petite enfance.

Vous quittez Oleye pour rejoindre tes grands-parents paternels à Jehay-Bodegnée. Tes grands-parents paternels avec lesquels tu as partagé des moments extraordinaires et dont tu gardes, aujourd'hui encore, un souvenir ému.

Après l'école primaire et quelques années de secondaires, tu rentres dans la vie active à l'âge de 16 ans. Toi qui aimes les contacts et donner des conseils, c'est naturellement que tu décroches un premier emploi de vendeuse dans un magasin de vêtements.

Angelo,

Tu es né le 26 septembre 1942 à Montecchio Maggiore dans la province de Vicenza (région Vénétie).

Tu es l'avant dernier enfant né d'une famille de cinq (deux frères aujourd'hui décédés et deux sœurs, de 20 ans tes aînées, retournées vivre en Italie).



Clorinda, ta maman, est bien occupée à la maison avec le ménage et les enfants.

Ton papa, Mariano, est sculpteur de monuments en pierre à destination des cimetières. C'est l'époque des « accords charbon – des bras contre du charbon ». Lorsqu'il perd son emploi, comme des dizaines de milliers d'Italiens, il quitte seul l'Italie, en quête d'un avenir meilleur en Belgique et dans un esprit de sacrifice pour sa famille. Famille qui le rejoindra un peu plus tard, pour s'installer à Seraing. En effet, Mariano a trouvé un emploi non pas dans les mines mais en sidérurgie. C'est la grande époque de Cockerill. Angelo, tu es à ce moment âgé de 3 ans.

Ton seul souvenir de l'époque est que tu t'étais perdu à la gare

Tu entres à l'école maternelle en t'exprimant en Italien. Une fois l'école primaire derrière toi, tu intègres l'Ecole Technique de Seraing. Tu y décroches un premier diplôme de tourneur-rectifieur et tu es immédiatement engagé en tant qu'apprenti-tourneur chez Cockerill. (Pour la petite histoire, tu resteras définitivement apprenti-tourneur toute ta carrière, la profession n'ayant jamais été modifiée sur ta carte d'identité ...). Et pour paraphraser Jean Gabin : « maintenant Angelo sait, il sait qu'on ne sait jamais ».

Tu évolueras dans la structure et y occuperas successivement différents postes tels aléseur, paracheveur (matériel voies), tourneur et hydraulicien à l'aciérie LD.

Travailleur et persévérant, tu poursuis ta formation en cours du soir, avec l'objectif de pouvoir un jour enseigner.

Francine, Angelo,

C'est à cette époque que vous fréquentez, sans vous connaître encore, le même établissement, un café dancing situé à Amay.

Francine perçoit d'abord Angelo comme un ... « charlatan » et se dit qu'elle ne sortirait jamais avec un tel bonhomme.

La première perception est souvent la bonne, dit-on. Mais c'est sans compter sous le charme de notre bel Italien. Et comme explique Angelo : « après un slow un peu trop serré, nous nous sommes plu rapidement ... ».

Après avoir courtoisé et vous être progressivement apprivoisés (comme dirait le Petit Prince), vous décidez de vous engager. Mais Angelo pose une condition : pouvoir poursuivre ses cours du soir ! Francine marque son accord. Reste à fixer la date : avant ou après les examens d'Angelo.

Ce sera avant et c'est par devant l'Echevin, Henri Schreurs que, par un « oui » mutuel, vous scellez officiellement votre union. Nous le sommes le samedi 29 avril 1967, en la Maison communale d'Ougrée, il est 10 heures et demie et la météo, tout comme l'atmosphère, est au beau fixe.

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins respectifs, Giuliano Pianezze et Severino de Berra.

La fête de mariage se déroule dans un restaurant ... italien.

Le lendemain, vous partez quelques jours en voyage de noces et ce, en Fiat 600. Après 3 pannes successives, vous arrivez finalement à Blankenberge.

Au retour, vous vous installez dans un petit appartement

à Ougrée. Francine a cessé son activité de vendeuse car Angelo souhaite qu'elle ne travaille pas.

En 1969, un beau garçon naît de votre amour, Daniel.

Vous déménagez ensuite dans une maison appartenant à la société Cockerill, proche de l'usine et à loyer modéré.

Vous y résidez deux années, avant d'acheter votre propre maison d'habitation à Ougrée.

C'est l'époque de la construction du GB de Bonnelles et Francine y décèle une opportunité d'emploi. Un mois après l'ouverture, Francine décide de postuler. Angelo n'y croit pas ..., Francine est engagée immédiatement.

Tu y travailleras durant 17 ans, au rayon fromage/charcuterie à la découpe avant de devoir mettre définitivement un terme à ta carrière pour des problèmes de santé.

Après 13 années de cours du soir, à raison de 2 ou 3 soirées par semaine, Angelo atteint son objectif et entre dans l'enseignement à l'Institut Provincial de Waremme, en tant que professeur en machines-outils, dessins techniques, organisation, éducation technologique et mécanique générale. Nous sommes en 1975.

Fils de l'immigration, tu es toujours fier aujourd'hui de ce parcours fait de courage et de persévérance et comme tu te plais à l'exprimer aujourd'hui, d'une bonne dose de patience et d'un grand soutien de la part de ton épouse.

Et comme dit Francine en souriant : « Cockerill, travailler le dimanche et ton devoir conjugal ... il fallait avoir la santé ! ».

Après 20 ans de bons et loyaux services et après avoir côtoyé quelques générations d'élèves, Angelo prend sa retraite. Nous sommes en 1995.

Simultanément, sous l'influence d'un voisin, propriétaire d'une vieille grande en Ardenne et Francine n'aimant pas partir en vacances, vous partez à la recherche d'un endroit idyllique pour vous installer en seconde résidence. Et c'est naturellement que chemin faisant, vous vous arrêtez, dans un des plus beaux hameaux de la commune de Stoumont, face à ce chalet de blocs et de bois, sous la neige.

C'est le coup de foudre et vous décidez de l'acquérir.

La neige ayant fondu, c'est durant des années que vous y travaillerez ensemble tous les week-ends et toutes les vacances profitant de cet écrin de verdure et de cette quiétude bien loin de l'urbanité d'Ougrée, afin d'aboutir au nid douillet qu'il représente aujourd'hui à vos yeux.

Un bel exemple de travail commun et de complicité, avec la volonté conjointe de s'y installer définitivement.

Ce que vous concrétisez finalement, début des années 2000, après avoir vendu votre maison d'Ougrée.

Au-delà des travaux d'aménagements, Angelo reste actif. Tu aimes les relations sociales et tu t'engages dans divers comités tels le Conseil d'Administration du Centre Culturel de Seraing, le Comité des Pensionnés de la Province de Liège, le Comité de jumelage, les Pétanqueurs de Stoumont et aujourd'hui les Amis de l'Ancien Château de Rahier, ... Tu pratiques la magie depuis une dizaine d'années et tu es docteur des jouets dans notre commune depuis plus de 12 années.

Francine est plus discrète. Tu n'apprécies pas les vacances mais tu aimes te promener, assister à des spectacles et aller au restaurant

Entretiens votre petite-fille Lena est née et depuis sa naissance, elle vous occupe plusieurs fois par semaine.

Francine, Angelo,

Voici, en quelques mots synthétisés, ce dense cheminement qu'est le vôtre.

L'un plus optimiste, l'autre plus pessimiste, cela fait de vous des êtres complémentaires

Même si Angelo, tu as dit « il y a 50 ans que j'ai dit oui, mais je ne savais pas que c'était oui pour tous les jours » et que Francine envisageait bien pour toi comme cadeau « un aller simple en Syrie », ce 50^e anniversaire

ponctue une étape d'un beau parcours commun et ouvre également un nouveau chapitre de votre vie commune.

N'oubliez pas que le nord-est de la Commune de Montecchio Maggiore est formé de collines, où trônent les deux châteaux de Belleguardia et de la Vita, dit aussi Châteaux de ... Roméo et Juliette.

50 années multipliées par 365 jours, cela fait au moins 18250 bonnes raisons de vous aimer encore et toujours !

C'est ce que nous vous souhaitons en ce jour et nous vous donnons rendez-vous dans 10 ans !

Félicitations pour vos Noces d'Or !

Didier Gilkinet
Bourgmestre



COLLÈGE COMMUNAL

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité - Personnel - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication - Jumelage. didier.gilkinet@stoumont.be
Philippe GOFFIN <i>1^{er} échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. philippe.goffin@stoumont.be
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2^e échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Développement de la nature - Energies et Environnement. yvonne.vannerum@stoumont.be
Marie MONVILLE <i>3^e échevine</i>	Chauveheid, 33	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. marie.monville@stoumont.be
Eric DECHAMP <i>Président CPAS</i>	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80	CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. eric.dechamp@stoumont.be

CONSEIL COMMUNAL

CONSEIL DE L'ACTION SOCIALE

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52	Eric DECHAMP (VE), <i>Président</i>	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60	Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85
Membres du Collège communal :			Conseillers CPAS :		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56	Marianne MARTINY (VE)	La Gleize, 54	0472/59.21.84
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54	Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82	Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80	Albert ANDRE (VE)	Rte de Spa, 47	0495/11.36.88
Conseillers communaux :			Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
Albert ANDRE (VE)	Rte de Spa, 47	0495/11.36.88	Rik GOYENS (SD)	Neuville 44	086/43.34.01
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97	Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 17	080/78.51.63
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53	PoI PIRON (SD)	Rte de l'Ambève, 47	080/78.60.91
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont 3	0495/79.82.72	VE : Liste Vivre ensemble		
Cécile GILLEMANN (SD)	Cheneux 8	0494/46.90.77	SD : Liste Stoumont Demain		
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33	NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS :		
Daniel LAMBOTTE (SD)	Chauveheid 87	0495/15.09.64	prenom.nom@stoumont.be		
Marylène LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30			
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61			

SERVICES COMMUNAUX

Route de l'Ambève 41

Route de l'Ambève 45

Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	dominique.gelin@stoumont.be	Office du Tourisme
Assistant Directrice gén. - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	sebastien.poncin@stoumont.be	Tél: 080/29.26.80
Accueil - Population - Permis de cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	colette.goffin@stoumont.be	Fax : 080/29.26.81
Agent constatateur	Abdenbi FAKHAKH	080/29.26.51	abdenbi.fakhakh@stoumont.be	office.tourisme@stoumont.be
Etat civil - Cimetières	Patricia CREMER	0472/19.13.81		Bibliothèque
Casiers judiciaires - Etrangers	Anne FASOL	080/29.26.52	patricia.cremer@stoumont.be	Nicole BONMARIAGE
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.53	anne.fasol@stoumont.be	080/29.26.89
Urbanisme	Christian COLLIENNE	080/29.26.54	alain.lambert@stoumont.be	bibliotheque@stoumont.be
Gestion du personnel	Eliane FONTAINE	080/29.26.55	christian.collienne@stoumont.be	
Comptabilité	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	eliane.fontaine@stoumont.be	Agence Locale Emploi
Assistante comptabilité	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.56	ann-sophie.moes@stoumont.be	Catherine MARTIN
Eaux	Nicole MARVILLE	080/29.26.57	nicole.bonmariage@stoumont.be	cathlavenne@hotmail.com
Patrimoine - Taxes - Assurances	Patricia CREMER	080/29.26.58	patricia.marville@stoumont.be	
Ecopasseuse	Delphine TRIBOLET	080/29.26.59	patricia.cremer@stoumont.be	
Accueil Temps Libre	Christine DETAILLE	080/29.26.61	delphine.tribolet@stoumont.be	
PCDN	Martine GROGNARD	080/29.26.62	christine.detaille@stoumont.be	
Communicat. - Enseignement - Police	Anne LEJEUNE	080/29.26.63	martine.grognard@stoumont.be	
Recette régionale	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	anne.lejeune@stoumont.be	
	Odile TROCH	080/29.26.67	marie-francoise.perat@stoumont.be	
	Jordan HALIN	080/26.26.82	odile.troch@stoumont.be	
			jordan.halin@stoumont.be	

SERVICE DES TRAVAUX

Chef des ouvriers	Dominique PIERLOT	0478/24.21.72	Roanne, 25	dominique.pierlot@stoumont.be
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23	roger.nemerlin@stoumont.be
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52	pascal.dumont@stoumont.be

CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE (CPAS)

Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88

POLICE LOCALE

Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	valerie.simon@stoumont.be	Route de l'Ambève 19
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	liliane.doyen@stoumont.be	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	ariane.bacquelaine@stoumont.be	
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	sarah.pastor@stoumont.be	Inspecteur principal
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	christel.houba@stoumont.be	Jean-Philippe LOUIS

STOUMOBILE

Réservation et conditions	0478/48.00.14	ou	080/29.26.87	infostoumont@stavelotmalmedy.be
---------------------------	---------------	----	--------------	--

